

Liez "L'Etoile du Nord" et comparez ce journal avec les autres journaux. Vous constaterez que les nouvelles sont plus nombreuses, les annonces plus considérables, la typographie plus soignée. Il vous restera à conclure qu'il est le plus profitable pour l'annonceur et pour le marchand qui a besoin d'imprimés derniers goûts.

Voulez-vous être bien servis ?
Vous trouverez un grand choix de tweeds nouveaux, Habits faits pour hommes et garçons, chez
ARTHUR FAUST
6 Place Lavaltrie, — Joliette.
Toujours un seul prix.

L'Etoile du Nord

Un des plus forts tirages des journaux hebdomadaires de la province de Québec

41ème ANNÉE, No. 9.

JOLIETTE, JEUDI, 28 AOUT, 1924

LE NUMERO: 2 SOUS

L'assortiment le plus considérable d'habits, merceries, chapeaux, caquettes, valises, sacs, vêtements de travail, etc., se trouve toujours chez
J. CLAUDE BARRETTE
34 rue NOTRE-DAME. JOLIETTE.

LA GRANDE MISSION DE LA BONNE PRESSE

L'UNION EST NECESSAIRE POUR EN ASSURER LE SUCCES — AINSI QUE L'AIDE DE TOUS LES CATHOLIQUES.

Il nous a été donné, plusieurs fois, de parler de la grande mission de la bonne presse. Dans nos maisons d'éducation, dans notre jeunesse, nous avons entendu traiter de cette importante question. A l'exemple de ses illustres prédécesseurs, le Souverain Pontife Pie XI a recommandé d'opposer la bonne presse à la mauvaise presse, la bonne littérature aux mauvais romans, à cette pernicieuse littérature étrangère qui s'est infiltrée chez nous, qui y exerce ses ravages, dans nos foyers, plus qu'on ne le croit, ça vaut bien la peine de revenir, de temps à autre, sur ce sujet si important du bon journal, de la grande mission de la bonne presse.

Tout nous y invite, d'ailleurs, dans la grande lutte qui semble engagée dans le monde catholique entre l'esprit du bien et l'esprit du mal, que dirigent et inspirent sourdement les sociétés secrètes, sous toutes leurs formes, contre Dieu et son Eglise. Et ce fait est confirmé par ces syndicats, ces associations, ces unions catholiques qui se multiplient depuis plusieurs années et qui constituent un des solides remparts de l'Eglise de Dieu, l'Eglise de Rome, contre ses ennemis.

La bonne presse a-t-elle fait de second ordre ce noble mouvement dans le monde catholique et de répondre ainsi à l'appel des Souverains Pontifes romains, elle a salué, avec enthousiasme, la brillante association catholique de la jeunesse canadienne, formée il y a dix ans, la création, depuis de l'Association non moins importante des voyageurs catholiques, du commerce et de celle d'autres syndicats également catholiques qui tous tiennent annuellement des congrès de haut intérêt et qui sont bien de nature à stimuler, à réveiller même la foi dans toutes les classes de la société. La presse catholique n'a pas noté la formation spontanée de ces diverses associations et syndicats par la simple voie de l'annonce, comme le fait la grande presse à sensation, aux attractions profanes, aux cupides intérêts, elle a apprécié hautement la raison d'être de toutes ces associations catholiques, et comment, aux lumières d'une foi vive, la grande nécessité de leur existence, pour tenir victorieusement en échec, les multiples sociétés secrètes.

Mgr Gaudes, dans son second volume: "Où allons-nous?", a prêté en ce siècle des grandes découvertes de la science; entr'autres grands événements, une lutte acharnée, déchaînée contre l'Eglise du Christ par les derniers efforts de la franc-maçonnerie, mais le grand écrivain français a aussi annoncé son triomphe final après les sombres années qu'elle aura à traverser. N'est-ce pas à cette lutte suprême qu'a actuellement à soutenir l'Eglise, que toutes ces associations catholiques sont appelées à prendre part, et que la bonne presse, tous les journaux pratiquement catholiques doivent seconder.

L'Europe n'est pas encore ébranlée des plaies profondes que lui a infligé le grand conflit 1914-1918. La France, surtout, ne semble pas en comprendre la grande leçon qui s'en dégage. Son nouveau gouvernement, en tête duquel se dessine M. Herriot, chef des radicaux, a déclaré aussitôt après son avènement, vouloir appliquer à l'Alsace et la Lorraine, les lois des écoles publiques, c'est-à-dire des écoles sans Dieu. A cette menace de persécution, les évêques de Strasbourg et de Metz se sont émus et ont fait appel à la ligue catholique composée des courageux Alsaciens et Lorrains, qui a aussitôt protesté contre cette déclaration de M. Herriot qu'ils ont mis au défi d'exécuter son projet. C'est la lutte contre l'Eglise catholique qui recommence. A l'heure d'un danger imminent, Clémenceau a reconnu au général catholique M. Foch, pour sauver la France. La France délivrée du péril, Herriot est prêt à recommencer sa lutte contre l'Eglise qui a fourni à la France tant de vaillants défenseurs. L'évêque de Strasbourg conseille de conserver une parfaite union à la ligue catholique, de revendiquer leurs droits avec douceur, mais avec fermeté. C'est cet esprit d'union, de douceur et d'inébranlable fermeté qui doit toujours exister entre tous les organes de la presse catholique, comme entre toutes les unions catholiques afin d'assurer le triomphe final de l'Eglise du Christ, dans les parties de l'univers.

CHEVALIERS DE COLOMB

Grande réunion mardi prochain

Une grande assemblée des Chevaliers de Colomb du Conseil Joliette est convoquée pour mardi prochain à leurs salles. Cette assemblée promet d'être des plus nombreuses, comme le Conseil des Chevaliers de Colomb de cette ville compte actuellement près de 600 membres. Elle marquera la reprise des activités de cette société, suspendues durant les vacances. On dit que tout un programme d'organisation de divers amusements sera mis à l'étude pour la saison de l'automne et de l'hiver.

ASSEMBLEES AGRICOLES

Nous lisons dans "Le Bulletin des Agriculteurs" que des assemblées agricoles auront lieu à Joliette et à St-Jacques l'Achigan. Ces assemblées auront lieu toutes deux dimanche le 14 septembre, à 2.00 heures de l'après-midi.

M. J. N. Ponton et Firmin Létourneau, respectivement directeur et rédacteur du "Bulletin des Agriculteurs", prêteront main forte aux cultivateurs à ces assemblées.

EN VISITE
M. le Dr J. B. Leprohon, dentiste de Brooklyn, N. Y., était en ville ces jours derniers.

Aux Marchands Détaillants de Joliette

Comprenant mieux que jamais l'obligation d'être fortement organisés, ces marchands devraient faire partie de l'Association des Marchands Détaillants du Canada.

PROTECTION EFFICACE DU COMMERCE

Lors de la dernière convention provinciale de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, tenue à Sherbrooke l'an dernier, M. J. E. Sansregret, président du Bureau Provincial de Québec disait avec raison que le commerce de détail est de plus en plus difficile et de moins en moins rémunérateur et qu'il était de plus en plus nécessaire de grouper ce plus en plus nombreux, sous un même drapeau, au lieu de se diviser ou de se mêler à d'autres associations qui s'occupent un peu de tout, mais de rien en particulier.

M. Sansregret continuait en disant que depuis trop longtemps, les marchands détaillants sont restés sourds aux appels répétés des officiers des différents sections du commerce qui se devaient consciencieusement pour sauvegarder les intérêts de tous les autres. Pourquoi rester plus longtemps indifférents aux sollicitations des représentants de l'Association? C'est pourtant aujourd'hui une obligation de plus en plus urgente d'être organisés. Les marchands auront de l'influence en tant qu'ils seront nombreux et étroitement unis par un lien commun et indivisible.

Traitant des succès remportés par l'Association, il fait part que ces années dernières, ils ont été nombreux et cette Association est appelée à rendre encore de grands services à tous ses membres. Tous les jours, des problèmes nouveaux se présentent pour être étudiés, tous les jours, des difficultés nouvelles surgissent et il faut constamment être sur la brèche. Les officiers de l'Association doivent se rendre à Ottawa, à Québec, auprès des Manufacturiers ou des Marchands de Gros, des vendeurs par catalogue ou au moyen de colportage, des coopératives, etc., afin de protéger les intérêts du commerce de détail.

M. Sansregret termine ses remarques en disant que "comprendre mieux que jamais l'obligation d'être fortement organisés pour faire face aux exigences du moment et rencontrer à chances égales les autres organisations, il importe de s'unir sous le drapeau de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, et profiter de la campagne de recrutement qui bat actuellement son plein, que chaque membre amène un ami, que tous fassent des efforts pour grossir les rangs de l'Association afin qu'elle continue à garder sa place parmi les grandes institutions commerciales existantes."

Nous croyons l'opportunité venue de faire part aux marchands détaillants de Joliette, des belles marques de M. J. E. Sansregret, car l'organisation d'un bureau à Joliette est à l'ordre du jour. M. F. N. Brisebois, secrétaire des Officiers du District de Hull et de Québec-Ouest est actuellement en cette ville pour promouvoir la chose. Une assemblée a même été tenue à l'Hôtel de Ville mardi soir à laquelle prirent part quelques marchands.

Avec l'idée qu'il faut de toute nécessité avoir plus confiance en soi-même pour cultiver ses capitaux et les faire fructifier sur place, l'Association des Marchands Détaillants du Canada pour la Province de Québec, décideit il y a peu de temps, de faire une grande campagne éducative afin de combattre dans la mesure du possible une habitude déjà ancienne chez la population qui est de faire ses achats au moyen du catalogue des maisons étrangères. On a estimé que pour plus de \$200,000 de marchandises, par semaine, sont achetées sur catalogue de l'étranger.

Il n'y a pas à s'y tromper, dans ce \$200,000 figure Joliette pour un montant considérable. Il est donc grand temps que ce grave état de choses qui menace toute la structure économique et industrielle de notre Province s'arrête. Les moyens à prendre pour faire cesser cette fuite désastreuse de notre argent à l'étranger résident dans la publicité. Il faut convaincre nos populations qu'il est à leur avantage d'acheter dans notre province plutôt qu'à l'étranger; que nos marchands sont en mesure de leur offrir tout aussi bien si on leur en donne l'occasion; indiquer le tort irréparable que nous faisons à nous-mêmes en laissant s'écouler hors de chez-nous un argent durement amassé; l'impulsion que recevront toutes les branches du commerce le jour où ce coulage sera endigué.

"L'Etoile du Nord" qui s'est toujours efforcée de favoriser le commerce de Joliette est heureuse d'inviter de nouveaux marchands à Joliette à favoriser leurs marchands dans la mesure de leur possible et les marchands à annoncer dans un journal comme "L'Etoile du Nord" qui double et au-delà la circulation de tout autre journal publié à Joliette.

Nous donnons ci-après les raisons pour lesquelles les Marchands Détaillants du Canada sont organisés pour promouvoir, protéger et développer le niveau général du commerce de détail au Canada.

INCENDIE A ST-THOMAS

Les bûtimens de M. Cyriac Roy, de cette paroisse, ont été réduits en cendres.

SECOURS DE JOLIETTE

Mardi après-midi, le 26 août, M. Cyriac Roy, cultivateur de la paroisse de St-Thomas a été victime d'un pénible incendie qui a réduit en cendres tous ses bûtimens. Craignant pour la résidence de M. Roy qui est située en face des bûtimens, on fit venir les pompes de Joliette. A leur arrivée, ces derniers protégèrent de leur mieux la résidence de M. Roy et toutes bûtimens avoisinantes.

Les bûtimens incendiés contenaient environ cent vingt-cinq tonnes de foin, plusieurs instruments aratoires et quelques animaux. Les pertes se totalisent dit-on à plusieurs milliers de dollars.

Petites nouvelles

D'après ce qui nous a été rapporté, le nombre des personnes qui se rendront à St-Gabriel de Brandon dimanche, en vue d'assister à l'Assemblée de M. Art. Sauvé, sera des plus considérables.

Etant donné l'adoption du règlement d'emprunt de \$50,000, on dit que les travaux de construction du boulevard sur la rue Manssieu commenceront prochainement.

La fête champêtre qui a eu lieu au parc Renaud cette semaine, a attiré un grand nombre de personnes.

L'Union Musicale de Joliette et la fanfare des Zouaves vont bientôt terminer la série de leurs concerts dans nos parcs publics.

On verra bientôt des hommes aux longs cheveux épouser des femmes aux cheveux courts.

Un journal rapporte qu'un jeune médecin qui s'établissait dans le voisinage d'une traversée de chemin de fer, fut tué par le train.

Il paraît qu'un petit doigt de femme est une manivelle à tourner la tête des hommes.

La recommandation maternelle à l'ordre du jour: "Surtout ne rentrez pas trop tard, demain matin!"

ger et développer le niveau général du commerce de détail au Canada.

2. Les marchands détaillants sont organisés pour défendre la cause du commerce juste et honnête.

3. Les marchands détaillants comprennent ensemble pour rendre d'une manière efficace un service nécessaire dans chaque localité.

4. Les marchands détaillants travaillent ensemble pour se protéger et protéger leurs clients contre l'abus de la loi, soit municipale, provinciale ou fédérale.

5. Les marchands détaillants consacrent de leur temps et de leur argent pour améliorer leurs méthodes de commerce.

6. Les marchands détaillants s'unissent pour combattre toute pratique déloyale du commerce. Ils veulent la justice pour tout citoyen et le droit à plus mais ne doit pas recevoir moins.

7. Les marchands détaillants sont organisés pour adopter des moyens qui leur permettront de diminuer leurs dépenses d'exploitation et ainsi vendre les marchandises au consommateur au plus bas prix possible.

8. Les marchands détaillants sont organisés dans le but d'échanger, par leur bureau de crédit, leurs informations sur le crédit de façon à ce que le crédit ne soit pas consenti qu'à des clients qui le méritent.

9. Les marchands détaillants sont organisés dans un effort pour obtenir une distribution équitable de toutes les taxes imposées.

10. Les marchands détaillants forment la plus grande classe commerciale dans le monde. Tellement grande est l'importance du commerce du détail que le gouvernement du Dominion devrait reconnaître la valeur du service rendu par les marchands détaillants et établir aussitôt que possible un département dans le gouvernement pour étudier et développer le commerce du détail dans le Canada.

"Une nation de boutiquiers." Cette épithète moqueuse lancée à la Grande-Bretagne est la plus grande compliment jamais rendu aux marchands. Parce qu'ils ont été des "boutiquiers" honnêtes est la raison pour laquelle la Grande-Bretagne détient cette place élevée parmi les grandes nations de la terre.

11. Les marchands détaillants sont organisés pour développer le commerce de détail de sorte qu'il sera universellement reconnu comme une profession demandant l'éducation, de l'entraînement et de l'habitude.

A St-Gabriel de Brandon

C'est dimanche, le 31 août, que sera tenue la grande assemblée de l'opposition provinciale.

M. Arthur Sauvé sera présent et portera la parole.

Les autres orateurs seront: MM. Jos. Dufresne, député de Joliette; J. O. Renaud, député de Laval; Alfred Durand, député de Laurier; Camille Houde, député de Ste-Marie.

J. Allan Bray, député de Saint-Henri, Hervé Roch, avocat de Montréal, Gaston Alard, J. P. A. Daviault, de Berthierville, parleront aussi.

L'Assemblée commencera à 2 heures précises (heure solaire).

Berthier, Joliette et les comités voisins seront largement représentés.

Première victoire

Le "Royal" de Joliette fit l'ouverture d'été dernière de la saison de base-ball à Joliette, en battant le "Imperial Barsalou" par un résultat de 7 à 3.

Ce fut sans contredit une lutte très contestée. La partie fut un duel de lanceurs, entre Guerin et Peersless Green. Ce dernier tint les hommes du "Barsalou" à sa merci en en retirant 13 au bâton.

Lionel Amont, receveur, fut le gros frappeur de la journée en prenant quatre hits sur quatre apparitions.

Edmond Laurin, fit un catch sensationnel à la sixième.

Nous n'énumérons pas tous les beaux coups, car tous les joueurs eurent un score par inning. — Jeu superbe.

R. H. E. Barsalou — 00000120 — 3 5 2
Royal — 00004201x — 7 8 2

Batteries: Guérin et Racicot, Green et Amont.

Arbitres: Marsan et Dubéau. Scoreur: C. E. Desormiers.

Temps 1:40 heures. Assistance 800. M. J. Lanctôt, échiquier de Joliette a fait un cadeau de \$5.00 au club gagnant, qui a été raffiné et gagné par le Royal.

Le club Royal remercie beaucoup le public du grand encouragement qui lui a été donné durant la partie et d'être venu en si grand nombre.

M. J. O. Malo, agent de la Bière Boswell, a donné une caisse de bière pour un trois buts; elle a été gagnée par R. Guibault du Royal.

Dimanche, le 31 août 1924, au parc Joliette à 2.30 heures, le club de Base-Ball "Royal" de Joliette qui a battu le "Barsalou" dimanche dernier, recevra la forte équipe de Base-Ball "Acme Glove Works" de Montréal qui a remporté sa neuvième victoire en battant le club "Okla" par le score de 2 à 1 avec Henri Trudel comme lanceur qui a retiré 15 durs frappeurs au bâton.

Ceci veut dire que le "Royal" a besoin de se surpasser pour avoir une nouvelle victoire.

Le gérant, M. A. Tessier et le capitaine Peersless Green nous promettront encore une victoire, mais la partie n'est pas encore gagnée.

Le club "Royal" aura encore plusieurs pratiques cette semaine. Peersless Green sera le lanceur et L. Amont, receveur.

En foule dimanche, applaudir nos jeunes joueurs qui sont tous des "Boys" de Joliette.

La Fanfare des Zouaves sera sur le terrain.

Admission: Adultes 25 cts; Enfants 10cts.

St-Barthélemi

Dimanche le 24 août, mourait M. Auguste Clément, évêque de Philomachie Jr au Séminaire de Joliette.

La mort de M. Clément a jeté un deuil profond dans plusieurs familles. Dans sa famille tout d'abord à laquelle nous offrons nos plus sincères sympathies, dans sa classe, dont il était le président dévoué. Lors de la représentation du "Cid" au Séminaire, M. Clément tenait encore un des principaux rôles.

Une forte délégation de confrères et amis, assistait aux funérailles qui eurent lieu à St-Barthélemi, mercredi avant-midi.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 août 1924

Sont présents Son Honneur le maire J. E. Ladouceur et MM. les échevins Z. Bacon, J. L. Goulet, O. Rainville, L. S. Desrochers, C. Barrette, W. Marion, J. Lanctôt, J. H. Sansregret.

Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée.

M. le Maire fait rapport au conseil que mardi soir, il a rencontré le sous-ministre des affaires municipales, en rapport avec l'approbation par le Lieutenant-gouverneur en conseil du règlement No 365, autorisant un emprunt de \$50,000; qu'après explications fournies au sous-ministre, ce dernier a déclaré qu'il était disposé à recommander au conseil des ministres d'approuver le dit règlement, mais qu'il a émis l'opinion que le Maire devrait aller rencontrer le premier ministre à ce sujet, parce que deux municipalités venaient justement de se faire refuser la même approbation parce qu'elles avaient une dette flottante sur billets. M. le maire informe le Conseil que dans les circonstances il s'est rendu à Québec et qu'il a rencontré le premier ministre avec M. Morin qui ce dernier a exposé au premier ministre la situation de Joliette, situation qu'il a affirmé avec chiffres en mains. Monsieur le maire déclare qu'il a été traité avec la plus grande courtoisie par l'honorable Premier Ministre qui a accepté ses explications et qui a promis que le règlement No 365 serait approuvé à la première session du cabinet.

M. le Maire soumet que M. Morin demande que le conseil adopte une résolution priant le gouvernement d'accorder au conseil la permission de contracter pour une période de vingt ans, l'emprunt de \$50,000.00 autorisé par le règlement No 365 attendu que les neuf mille piastres (\$9,000.00) autorisées pour rembourser d'autant la dette flottante peuvent avoir été contractées pour un terme de dix ans.

M. l'échevin Desrochers appuie par M. l'échevin Marion propose que le conseil sollicite du lieutenant-gouverneur en conseil, la permission de contracter pour une période de vingt ans, l'emprunt de \$50,000.00 autorisé par le règlement No 365 et que le secrétaire-trésorier soit autorisé d'en faire la conséquence et de payer l'honoraire de \$10.00. Adopté.

M. l'échevin Barrette remercie le maire des démarches qu'il s'est imposées pour faire approuver le dit règlement et il propose appuyé par M. l'échevin Goulet, que M. le maire soit prié de vouloir bien produire un compte de ses dépenses que le Secrétaire-trésorier soit autorisé à payer. Adopté.

M. le maire déclare qu'il n'a pas l'intention de produire ce compte de dépenses de voyage et même sur les instances des membres du Conseil le maire persiste dans sa détermination. Le Secrétaire-trésorier met devant le conseil que, sur l'approbation de M. Morin, et après avoir conféré avec Monsieur le Maire, il a expédié à Québec, pour publication dans la Gazette Officielle, cette semaine, une demande de soumission pour la vente des \$50,000.00 divisées de la manière suivante:

A. 5% dix ans et vingt ans.
B. 5 1/2% dix ans et vingt ans.
M. l'échevin Marion, appuyé par M. l'échevin Rainville propose: Que l'acte du secrétaire-trésorier soit ratifié. Adopté.

Note de la rédaction.
La rédaction fait observer que cet avis n'a pu être publié la semaine dernière qu'il ne sera que cette semaine et qu'en conséquence les soumissions seront reçues mercredi le 17 septembre 1924 à 8 heures de l'après-midi.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture du rapport de M. l'échevin Lanctôt et de M. Lippé sur la visite qu'ils ont faite à Longueuil et à St-Lambert pour enquêter sur les boulevards qui existent dans ces villes.

Après discussion, M. l'échevin Barrette, appuyé par M. l'échevin Lanctôt propose:

Que ce conseil décide d'empêcher la rue Manssieu de la manière suivante:

1. De la Place Lavaltrie à la rue Lajoie, sur une largeur de 46 pieds.

2. A partir de la rue Lajoie jusqu'au cours d'eau communément appelé la débouchée d'établir deux voies de dix huit pieds de large, avec une bande médiane de dix pieds de large et de bordures de quatre pieds de chacun des côtés.

3. A partir de la débouchée jusqu'à la voie ferrée, étant la limite de la ville en gravellage d'une largeur de seize pieds avec abutements nécessaires à l'entrée des deux voies.

Et que l'ingénieur de la ville soit chargé de préparer pour lundi soir, des spécifications pour pavage, premierement en béton et deuxièmement en macadam de pénétration avec plans, les dites spécifications devant établir les propositions des bordures du centre ainsi que des margelles extérieures. Adopté.

M. H. A. Châlin, est entendu en rapport avec une lettre de Fred Thompson Ltd en date du 9 août 1924 relative à la réparation d'un transformateur de 25 Kilowatts il y a déjà quelques mois.

M. Châlin, après discussion, est autorisé à envoyer pour réparations le transformateur en question à la Canadian Westinghouse Co.

M. Leduc est chargé de fournir une insigne de constable pour le gardien des parcs et du marché.

LES NOTRES REVIENNENT AU PAYS

CE SONT EUX QUE NOS GOUVERNANTS DOIVENT AIDER. — LE CHOMAGE AUX ETATS-UNIS.

Plusieurs de nos lecteurs ont dû lire, ces jours derniers, dans quelques-uns de nos grands quotidiens, la bonne nouvelle que plusieurs milliers de nos compatriotes qui ont émigré aux Etats-Unis reviennent en notre pays.

Autant nous avons été attristés du grand nombre de canadiens-français qui depuis 1920 nous ont laissés pour aller tenter meilleure fortune au-delà de la ligne quarante-cinquième, autant nous nous réjouissons du retour de ceux qui nous reviennent.

Ce que nous diront ceux qui veulent partir, devra servir de salutaires leçons, à ceux qui pourraient être encore tentés d'aller chercher meilleur sort dans le grand tout américain. Pourquoi nous reviennent-ils? Ils devront répondre sincèrement qu'ils ont été trompés par des promesses de salaires élevés, reçues de quelques parents ou amis de là-bas, et qu'une fois rendus, ce n'était plus que le mirage trompeur du désert qu'entrevoit de loin le voyageur imprudent.

D'ailleurs, les nouvelles que nous recevons, tous les jours par la presse quotidienne, nous renseignent suffisamment sur les raisons qui nous ramènent nos expatriés volontaires: c'est le chômage considérable qui existe dans les principaux centres canadiens-français aux Etats-Unis. C'est ce que nous confirment dernièrement un ancien concitoyen qui est aux Etats-Unis, depuis peu, et que nous avons rencontré à Joliette.

Suivant lui, le manque d'ouvrage ne se fait pas sentir également dans tous les centres américains qu'affectionnent particulièrement les canadiens-français qui s'y dirigent, mais la crise du travail y sévit assez, que les émigrés du Canada ne peuvent, pour plusieurs, non-seulement y gagner que difficilement leur vie, mais pour le grand nombre, y trouver aucun travail rémunérateur, heureux encore, s'ils peuvent s'être réservé l'argent suffisant pour revenir au Canada.

Nous comprenons que bien des gens qui aiment à courir l'aventure des voyages ajoutent un trop grande foi aux nouvelles qui leur arrivent de parents et amis, qui espèrent peut-être rendre plus doux leur sort, en les invitant à les imiter et à le subir plus courageusement avec eux, ou ont encore confiance dans l'avenir, sous leur nouveau ciel, mais, au moins, que leur désillusion tienne constamment en garde, ceux qui ont la velleité de toujours croire à une meilleure fortune sous un autre climat, que sur le sol qui les a vus naître.

Nos gouvernements ont, dans ce retour considérable de nos compatriotes de la République américaine, en notre pays, une belle occasion d'aider au repeuplement de nos campagnes, au progrès de la colonisation et de l'agriculture. Ce sont des sujets connus dont l'expérience et les bras vigoureux les rendent tout à fait aptes à la culture du sol. Les deniers du trésor public versés pour leur établissement, seront plus efficacement employés que les sommes énormes payées aux agents d'immigration qui dirigent vers notre pays des sujets, plus ou moins indésirables des diverses nations. Nous avons déjà parlé, en esprit d'union, avec plusieurs de nos confrères, des meilleurs moyens à prendre pour assurer en notre pays, une saine immigration, une digue certaine à l'exode de nos campagnes, un progrès constant de l'agriculture et de la colonisation; l'heure présente invite nos gouvernements à prendre action, au lieu de tenter la confiance publique par de vaines paroles et des promesses répétées, bonnes en temps d'élections, qui n'améliorent pas la situation, si elles ne sont pas mises à exécution, une fois le pouvoir atteint ou conservé. Toute la presse vraiment patriotique devrait revenir sur cette question chaque fois que l'intérêt public le demande, nous ferons de même.

M. l'échevin Lanctôt, appuyé par M. l'échevin Sansregret, propose: Que M. Châlin soit autorisé à faire recueillir les numéros des poteaux électriques. Adopté.

Et la séance est levée.

Joyeuse excursion
Samedi soir dernier, les membres de l'Union Musicale de Joliette accompagnés de leur directeur, M. Emile Prévoist, ont fait une joyeuse excursion au Parc Dominion, Montréal.

La fameuse fanfare Créateur leur a servi un vrai régal musical et tous se sont amusés à qui mieux mieux.

Le voyage se fit en autobus et constitua une belle récréation pour tous.

EN VILLE
Mme J.-Ed. Lafortune, de Montréal et Miles M.-Jeanne et Marguerite Lafortune, étaient de passage chez leurs parents à Joliette, cette semaine.

Le monde-Ouvrier.
Pour vos impressions en tous genres, rendez visite à L'Etoile du Nord.

Amour d'une heure
Mélancolique enfant belle comme un dimanche, Dont le cœur a touché mon cœur quelques instants, Toi qui caches ton front sous une coiffe blanche, Pourquoi ton cœur est triste à l'aube du printemps?

Tu parlais de l'amour en secouant la tête Comme on parle tout bas d'un ami d'autrefois; Et tu ne savais pas que mon cœur en tempête Trébuchait dans mon ventre au toucher de ta voix.

Car c'est vrai, ma poitrine alerte et vigoureuse Protège un faible cœur toujours prêt à s'ouvrir, Où plus profond toujours un tel gouffre se creuse Que je ne saurais plus avec qui le couvrir.

Enfant mélancolique à la bouche de cire Qui m'offres ta beauté comme un fruit merveilleux, J'oubliais pour un jour l'oubli que je désire, Dans la mélancolie exquise de tes yeux.

Robert CHOQUETTE.
("A travers les Vents"; volume en préparation).

SOMNOLENCE
Oh! pourquoi ton cher souvenir A-t-il la senteur des pervenches? La lune dans les branches Hésite à revenir.....

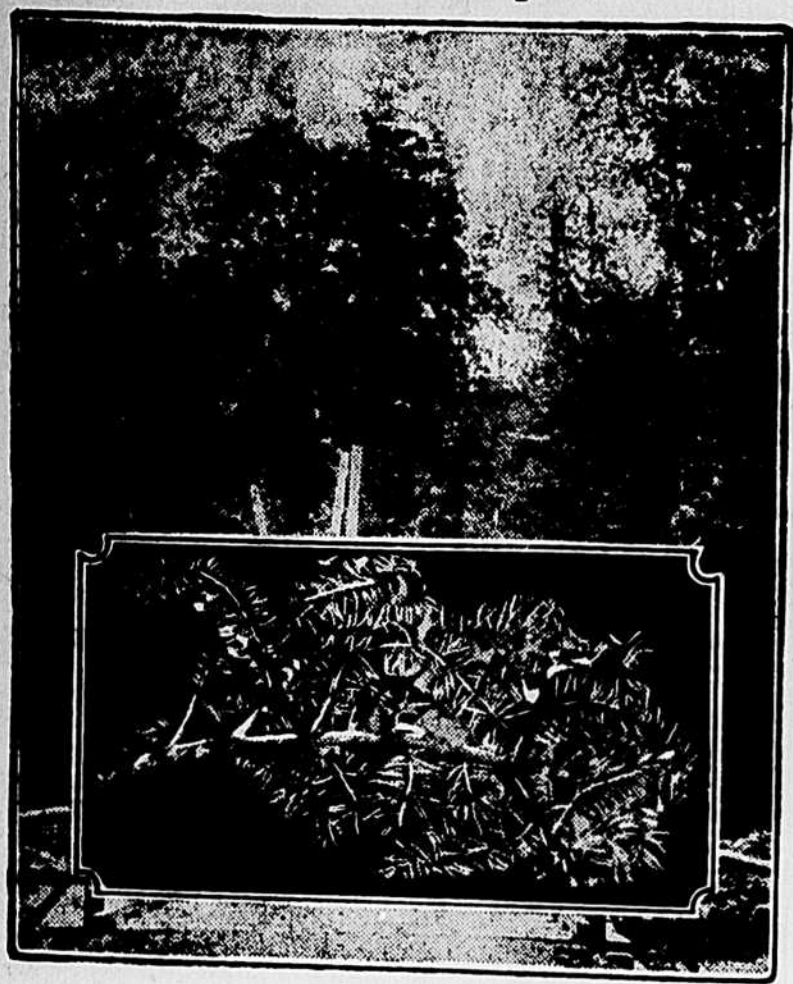
Sans doute à cette heure tardive Un songe a clos tes beaux yeux lourds. Le grand soir de velours Leurre mon âme vive.....

Tu dors sous le soir étoilé; Moi, je veille et mon âme pèse. La nuit plonge et s'apaise Dans le lac esculé.....

Ah! que ma tête chancelante Un peu repose dans ta main! Vois le rieur Demain Et sa face insolente!.....

Robert CHOQUETTE.
("A travers les Vents"; volume en préparation).

Etrange Phénomène dans le Domaine de la Botanique



L'une des plus remarquables découvertes qui aient été faites depuis quelque années dans le domaine de la botanique, vient d'être signalée en Colombie-Anglaise. On vient en effet de découvrir que le grand sapin "Douglas", qui pousse dans certaines parties de la zone sèche de la Colombie-Anglaise et du nord de l'état de Washington, entre les latitudes 50 et 51, peut produire un sucre presque aussi savoureux et beaucoup plus sucré que celui de la betterave ou de la canne à sucre que l'on emploie d'ordinaire dans la cuisine.

L'illustration que nous reproduisons dans un encadrement, fait voir un rameau de ce sapin producteur de sucre. L'on rapporte maintenant que les Indiens, depuis des siècles, connaissent les propriétés étonnantes de cet arbre et qu'ils les mettaient à profit; l'on dit même que les ours, animaux très fringants comme l'on sait des matières sucrées, en brisent les branches pour obtenir le sucre qu'ils s'emparent à l'attention des blancs jusqu'à aujourd'hui. Ce sucre est produit par une forte pression qui s'exerce sur les racines durant les nuits courtes et chaudes de cette région, ce qui amène les feuilles ou aiguilles de l'arbre à absorber de l'eau. Celle-ci est fortement imprégnée de sucre par les cellules des feuilles et à travers lesquelles elle s'infiltre et lorsqu'elle est expulsée de nouveau, elle s'évapore rapidement laissant le sucre à la surface. Une température plutôt sèche semble favoriser la production naturelle du sucre de sapin. Ainsi la présente année promet une abondante récolte.

Certes, ce sucre ne sera jamais un concurrent sérieux pour la canne ou la betterave, mais il peut très avantageusement être utilisé en chimie, parce qu'il contient près de 50% de mélasse, une substance que jusqu'ici l'on ne pouvait se procurer qu'en Perse, où elle est produite par un arbuste propre à ce pays.

Les libéraux à Berthierville

C'est à Berthierville dimanche 17 août, qu'eut lieu le pique-nique annuel de l'Association Libérale Dorion - St-Denis.

L'HON. P.-J.-A. CARDIN PRÉSENT.

Le pique-nique annuel de l'Association Libérale Dorion - St-Denis eut lieu à Berthierville, dimanche 17 août et a remporté un franc succès. On estime à plus de trois mille cinq cents le nombre de personnes présentes sur le terrain de l'exposition, lieu de l'assemblée.

Le départ se fit de Montréal vers onze heures. Une centaine d'automobiles qui avaient été mises à la disposition des fervents du parti firent le trajet.

En plus des nombreux citoyens de Montréal, cette fête qui était en même temps qu'un pique-nique une manifestation du parti libéral, près de cinq cents personnes de Sorel avaient tenu à accompagner l'honorable ministre de la marine et des pêcheries, M. Cardin, qui fut le principal orateur de la journée et l'hôte d'honneur. Les autres principaux discours furent prononcés par MM. P. A. Séguin, député de l'Assomption aux Communes; E. C. St-Denis, député de Saint-Marie aux Communes; le Dr Hermus Deslauriers, député de Saint-Marie aux Communes; M. S. Lafrenière, député de Berthierville; et M. Jean J. Denis, député de Joliette aux Communes.

Communes, et quelques autres au nombre desquels nous pouvons mentionner M. Stanislas Poulin, C. R. de St-Jean.

L'assemblée avait été ouverte auparavant par les discours de MM. Théo. Gervais, maire de la ville et député de Berthierville au fédéral; L. C. Farley, président des clubs libéraux Dorion-Saint-Denis; le Dr Denis, député de la division St-Denis; P.-A. Séguin, député de l'Assomption au fédéral.

Le premier orateur fut M. le Dr Théo. Gervais, maire de Berthierville, qui remercia les organisateurs d'avoir choisi Berthierville pour fixer leur assemblée annuelle et leur accorda la plus franche hospitalité. Parlaient de l'hon. M. Cardin, ministre de la marine, hôte d'honneur de la journée, il fit de sa personne un bel éloge et l'appela à maintes reprises, "le plus jeune ministre du cabinet."

M. L. C. Farley, président des clubs Dorion-Saint-Denis fut le deuxième orateur. Après avoir parlé de la popularité dont jouit aujourd'hui et dont jouissait l'hon. M. Cardin avant sa nomination comme ministre de la marine, parmi les cercles libéraux de Montréal, il expliqua la politique libérale en disant ce qu'elle a été et ce qu'elle est aujourd'hui.

M. le Dr Arthur St-Denis, député de la Division St-Jacques aux Communes et patron honoraire de la fête, succéda à M. Farley. Après avoir manifesté une grande admiration et fait un bel éloge de l'hon. M. Cardin, il parla du gouvernement qui a réussi à boucler son budget avec un surplus de trente millions, tout en diminuant la dette publique d'environ 28 millions. Il se fait fort de dire que le gouvernement libéral a toujours eu comme principe de protéger le petit et l'humble pour sacrifier certaines classes privilégiées. Il termina ses remarques en disant que si le pays est prospère, cela est dû à l'initiative des chefs libéraux et à la bonne administration des affaires par eux.

M. E. C. St-Père, député d'Hochelaga aux Communes, vint déclarer ensuite que, vu le grand nombre de lettres reçues de la part des manufacturiers, il a dû peser la question du tarif et agir en vue de l'intérêt de son pays et de son parti. MM. Jean-J. Denis, député de Joliette et P. A. Séguin, député de l'Assomption adressèrent aussi la parole et parlèrent en faveur de la bonne administration du gouvernement libéral.

Le dernier orateur fut l'hon. Cardin, ministre de la marine. Après avoir dit tout le plaisir qu'il éprouve de prendre part à cette assemblée, il déclara qu'il a besoin de la sympathie et de l'appui de tous pour mener à bonnes fins la tâche qu'il a entreprise de mener que le député a besoin de l'appui de tous les électeurs qui l'ont choisi pour le représenter. Un député continue-t-il ne doit pas être blâmé s'il n'obtient pas tout ce qu'il demande, étant donné que le trésor du pays doit être distribué judicieusement dans les diverses parties du pays. Parlaient de la dernière guerre qui a affecté notre pays et encore plus un grand nombre d'autres nations, il fait part que le Canada avait une dette de plus de deux milliards et les intérêts sur cette somme s'augmentaient à peine être soldés par la moitié des revenus du gouvernement. Traitant la question de l'émigration, il dit que le gouvernement veut attirer le cultivateur à la terre et l'y garder en le protégeant. C'est pour cela, continue le ministre que le

gouvernement a poursuivi sa politique tarifaire et désire de plus en plus que la classe agricole soit protégée.

Pour faire taire une rumeur qui n'est pas son opinion que des élections fédérales aient lieu en automne prochain, l'orateur termine son discours en disant que le Canada a devant lui un avenir des plus brillants. Il cite que l'an dernier, son commerce a augmenté de 80% et a exporté pour 112% de plus que l'an 1922.

Il y eut trois autres discours après celui de l'hon. M. Cardin. Ce furent ceux de MM. S. Lafrenière, député de Berthierville au Provincial, M. Ernest Deslauriers, député de la Division Montréal-St-Marie et M. Paul Mercier, député de Saint-Henri de Westmount, au fédéral.

Après la fête qui se termina vers sept heures, il y eut goûter chez le maire auquel étaient conviés tous les orateurs et principaux personnalités de la journée. A son arrivée et à son départ, l'hon. M. Cardin fut vivement acclamé par la foule.

N. de la R. — Ce rapport aurait dû être publié la semaine dernière, mais vu l'abondance d'annonces, nous avons été forcés d'en remettre la publication à cette semaine. Avis aux intéressés.

Instructions aux médecins des dispensaires

Antituberculeux et de puériculture créés par le service provincial d'Hygiène.

10. — Les dispensaires antituberculeux et de puériculture ont été créés dans trois buts: dépistage des cas de tuberculose, assainissement du milieu et de la région, et éducation de la population au point de vue d'hygiène.

20. — Le médecin en charge du dispensaire en a la direction absolue sous la surveillance du directeur.

WRIGLEYS
Après chaque repas

C'est une friandise agréable qui procure aussi un bénéfice durable.

Bonne pour les dents, l'haleine et la digestion.

Donne un meilleur goût à votre prochain cigare.

Cachetée dans une enveloppe hygiénique

WRIGLEYS SPEARMINT

teur du Service provincial d'hygiène à qui il doit faire rapport à la fin de chaque mois.

30. — Il doit recevoir et examiner gratuitement tous ceux qui se présentent à la consultation du dispensaire et employer tous les moyens mis à sa disposition (laboratoire, fluoroscope, examen clinique) pour établir un diagnostic précis.

40. — Le dispensaire antituberculeux n'est pas en principe un endroit de traitement. Déterminer le diagnostic et empêcher l'extension de la maladie par des conseils et le ministère de la visiteuse d'hygiène, tels sont les objets.

50. — Le médecin du dispensaire pourra traiter cependant, et cela, gratuitement une personne atteinte de tuberculose au dispensaire, à la condition expresse et formelle qu'elle présente à sa deuxième visite un certificat de son médecin de famille la recommandant en même temps au dispensaire pour traitement. Le dispensaire n'a pas été créé pour drainer les malades au détriment de la profession médicale, et toute plainte contre un directeur de dispensaire à l'effet que celui-ci se sert de sa position pour enlever des clients à ses confrères, sera l'objet d'une enquête sérieuse entraînant, si preuve est faite, la mise en congé de celui contre qui elle sera faite.

60. — Le dispensaire antituberculeux est appelé à rendre service non pas seulement à la population, mais à la profession médicale elle-même. Aussi, les médecins de la région desservie par le dispensaire ont toute liberté de venir y faire examiner gratuitement leurs malades pauvres, et y sont même invités. Le devoir du directeur du dispensaire sera de se mettre à la disposition du confrère qui lui amènera un patient afin d'assurer un diagnostic précis.

70. — Le médecin du dispensaire verra d'une manière toute particulière à ce que la visiteuse d'hygiène sous sa direction accomplisse rigoureusement son devoir. — Celui-ci consiste dans la visite des familles dont un membre s'est présenté au dispensaire, même si celui-ci n'y retourne pas et reste sous les soins de son médecin de famille; dans le dépistage des cas suspects dans ces familles, cas qui devront être amenés au dispensaire pour examen; enfin dans l'éducation continue au point de vue d'hygiène et prévention, des familles visitées. Le médecin devra attirer l'attention de la visiteuse d'hygiène sur l'absolue nécessité du tact et du jugement qu'elle devra exercer au cours de ses visites, et sur la défense absolue pour elle de faire quoi que ce soit ressemblant à du traitement des malades.

Le directeur du Service provincial d'hygiène.
Dr A. LESSARD.
Québec, 1er août, 1924.

PACIFIQUE CANADIEN

Les trains circulent comme suit: LA SEMAINE SEULEMENT DEPART DE JOLIETTE

7.00 A. M. pour Montréal, rattachement à St-Martin Jet pour Ottawa, et Labelle, arrive à Montréal 8.50 A. M. et Mile End 8.35 A. M.

8.15 A. M. pour Lanoraie, rattachement immédiat pour Montréal et toutes les stations intermédiaires, arrive à Montréal 10.20 A. M. et Mile End 10.05 A. M.

9.35 A. M. pour Berthier, direct, arrive à 10.30 A. M.

10.15 A. M. pour Québec, Trois-Rivières, Shawinigan Falls et Grand-Mère, arrive à Québec à 2.00 P. M.

11.05 A. M. pour Québec et toutes les stations intermédiaires, arrive à Québec 3.40 P. M.

11.45 A. M. pour St-Félix et St-Gabriel

3.40 P. M. pour Montréal, arrive à 5.40 P. M. Gare Viger

4.25 P. M. pour Montréal, Gare Windsor, arrive à 6.30 P. M.

5.10 P. M. pour Trois-Rivières et toutes les stations intermédiaires. Raccordement à Berthier pour Sorel.

6.05 P. M. pour Québec, Trois-Rivières, Shawinigan Falls et Grand-Mère, arrive à Québec à 10.00 P. M.

7.07 P. M. pour St-Félix et St-Gabriel

ARRIVENT A JOLIETTE

7.00 A. M. de St-Gabriel.

8.05 A. M. de Lanoraie, rattachement avec train venant de Québec.

8.50 A. M. de Trois-Rivières et toutes les stations intermédiaires.

10.13 A. M. de Montréal, Gare Viger, direct.

10.55 A. M. de Montréal, Gare Windsor.

11.45 A. M. de Montréal, Gare Viger.

3.40 P. M. de St-Gabriel.

4.15 P. M. de Berthier, direct

5.00 P. M. de Québec, le Frontenac

5.50 P. M. de Montréal, Gare Viger

7.07 P. M. de Montréal, Gare Viger direct

LE DIMANCHE SEULEMENT DEPART DE JOLIETTE

10.13 A. M. pour St-Gabriel.

10.15 A. M. pour Québec, Berthier

Jct. Louiseville, Yamachiche, Shawinigan Falls et Grand-Mère

1.35 P. M. pour Trois-Rivières et toutes les stations intermédiaires.

4.25 P. M. pour Montréal, Gare Windsor.

5.25 P. M. pour Montréal, Gare Viger.

6.05 P. M. pour Québec.

7.10 P. M. pour Montréal, direct

ARRIVENT A JOLIETTE

9.55 A. M. de Lanoraie.

10.13 A. M. de Montréal, direct, Gare Viger

10.55 A. M. de Montréal, Gare Windsor.

2.15 P. M. de Montréal, Gare Viger.

5.00 P. M. de Québec.

6.00 P. M. de Trois-Rivières et toutes les stations intermédiaires.

7.10 P. M. de St-Gabriel.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'agent local, M. J. E. Poirier.

Au point de vue économique et social, nous nous affaiblissons chaque fois que nous envoyons notre argent à l'étranger.

DENTIERS REPARÉS

La plupart des réparations peuvent se faire sans qu'il soit nécessaire de venir au bureau du dentiste. Envoyez-nous les par la poste. Nous vous les retournerons réparés le même jour.

Dr J. EDOUARD GERVAIS
35 rue Mansau, Joliette. Im.jno.

L'Exposition de la Société d'Agriculture DU COMTÉ DE JOLIETTE DIVISION "B"

Sera tenue à

ST-JEAN DE MATHA
LE 24 SEPTEMBRE 1924

\$800.00

Seront Données en Prix.

Tous les citoyens de Joliette et des paroisses du comté sont spécialement invités à cet événement agricole.

J. O. LÉVEILLÉ, N. P., Sec.-Trés.

Tél. Lassalle 858

Docteur René Laporte

De l'Hôtel-Dieu de Montréal et des Hôpitaux Américains

SPECIALITE: — Tuberculose, Maladies du foie et de l'estomac, des poumons, voies urinaires. Analyse du sang.

RAYONS X TRAITEMENT MODERNE.

2326 Ontario est, Montréal.

TELEPHONE : 330

B. d. P. 898

J. RAOUL ROBERT

Commissaire de la Cour Supérieure Courtier en Assurances

(Feu, Vie, Accidents, Automobiles, Employés.)

Gérant du district pour la

'Manufacturer's Life' (Assurance-Vie)

28 NOTRE-DAME En face du Bureau de Poste. JOLLETTE, Que.

ACHETONS CHEZ-NOUS.

Souvenez-vous de vos Chers Disparus

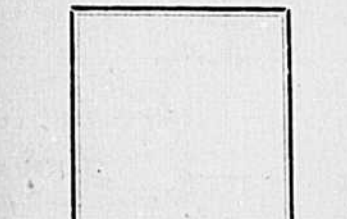
UNE DE NOS SPÉCIALITÉS

Nous nous proposons d'offrir à nos lecteurs de temps à autre, une série d'annonces, sur nos spécialités dans l'imprimerie. — Nous débutons aujourd'hui par le souvenir mortuaire. (Images mortuaires).

Les commandes nombreuses qui nous arrivent à tous les jours, nous laissent croire que nous exécutons un travail irréprochable.

Notre assortiment d'images mortuaires est au grand complet, tous les sujets sont des plus nouveaux; les formules de prières se comptent par centaines et sont au choix du client.

A LA DOUCE MEMOIRE DE



Soeur Hermans-Joseph
(Née Florida Rivest)
Fille de Ludger Rivest, de St-Ligori
décédée à Joliette, le 15 juillet 1924,
à l'âge de 23 ans, 11 mois et
18 jours.

Parents, amis, souvenez-vous d'elle devant le Seigneur, qu'elle a tant de fois prié et accompli, en tout temps, sa divine volonté.

De tout ce qui lui arrivait, elle en faisait, avec courage, une seule chose: s'acquiescer à un bon moyen d'aller au ciel.

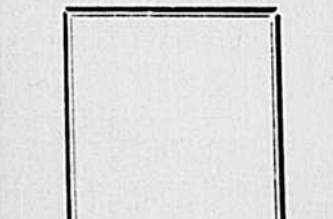
La sainte communion, la prière, la souffrance, le sacrifice, ont fait la vraie grandeur de sa vertu, la force de son âme, le soutien de sa vie. Mieux que tout, elle nous a donné l'exemple d'une sainte vie.

R. I. P.

Ecrivez pour Informations et Prix.

Boîte Postale : 130

A LA DOUCE MEMOIRE DE



Madame Laurent Bordelais
(Née Céline Chevalier)
décédée à Lavaltrie, P. Q., le 6 septembre 1923, à l'âge de 76 ans.

Je pars cher époux, chers enfants et parents bien-aimés, mais je ne vous quitte pas pour toujours, c'est une séparation d'un instant, nous nous reverrons au ciel.

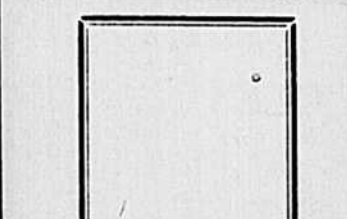
Pourquoi pleurer mon départ, puis que la mort est la fin des souffrances. Si vous m'aimez beaucoup, priez et communiquez souvent pour moi.

Vers le ciel je m'enchemine, là, je reposai éternellement.

O mon Dieu, bénis-moi ma famille, consolez-vous parents désolés, soyez le soutien de mon époux et le protecteur de mes enfants.

Une prière, une communion, s. v. p. R. I. P.

A LA DOUCE MEMOIRE DE



Mlle Yvonne Rondeau
décédée à St-Zénon, comté Berthier, le 23 juin 1924, à l'âge de 21 ans, 10 mois et 15 jours.

Consolerez-vous parents chéris, quoiqu'un printemps de la vie, je ne fais qu'échanger les tristesses de la terre pour les joies du ciel.

Je n'ai fait que passer sur cette terre parents et amis gardez mon souvenir.

Ne pleurez pas, je vais à Dieu, je vais vous attendre au ciel, la famille s'y reformera et les larmes seront séchées.

Dieu seul est plus fort que la douleur; pleurons, mais non pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance.

O bon Jésus, donnez-lui le repos éternel! (7 ans et 7 quarantaines)

A LA DOUCE MEMOIRE DE



VITAL TRUDEAU
(Epoux de Delina Mahon)
décédé à Fugèreville, le 26 octobre 1923, à l'âge de 67 ans, 9 mois et 14 jours.

Je meurs, chère épouse, chers enfants et chers parents, mais mon âme ne meurt pas; je vous aimais au ciel comme je vous aimais sur la terre.

Ni l'absence, ni la mort, ne peuvent séparer ceux qui aiment un même esprit et qui ont un même amour.

Dieu m'a éprouvé par la souffrance; je l'ai enduré sans plainte, faisant monter vers Dieu ma prière résignée.

O bon Jésus, donnez-lui le repos éternel! (7 ans et 7 quarantaines)

Une communion, une prière s. v. p. Adieu! Au revoir! Au Ciel!

L'Atelier le Mieux Outillé à Joliette.

Téléphone Bell : 43

Tous les Travaux d'Impression Reçoivent Notre Plus Délicate Attention.

Aucun Travail Trop Considérable.

L'Etoile du Nord

No 24 PLACE BOURGET, JOLIETTE, Qué.

Aucun Travail Trop Difficile.

Grande Assemblée

St-Gabriel de Brandon



M. ARTHUR SAUVÉ

Dimanche, 31 Août '24

A 2 heures de l'après-midi, [heure solaire]

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, portera la parole.

AUTRES ORATEURS :

MM. Jos. DUFRESNE, député de Joliette ; J.-O. RENAUD, député de Laval ; Alfred DURANLEAU, député de Laurier ; Camille HOUDE, député de Sainte-Marie ; Allan BRAY, député de Saint-Henri, Hervé ROCH et autres.

HORAIRE DES TRAINS POUR LE 31 AOUT :

De Joliette à St-Gabriel :	De St-Gabriel à Joliette :
Départ.	Retour.
Joliette	10.13
St-Emilie	10.30
St-Félix	10.45
St-Cléophas	10.58
St-Gabriel	11.15
	6.15
	6.30
	6.45
	6.58
	7.10

NOS COURRIERS

ST-ALPHONSE

M. et Mme Euclide Marchand fêtent leurs noces d'or.

On célébrait, avec une grande solennité, le 12 août, à St-Alphonse de Rodrigue, le cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Euclide Marchand, (née Caroline Lachapelle), âgés respectivement de 74 et 67 ans.

M. et Mme Marchand sont tous deux nés à St-Alphonse, se sont mariés et ont passé leur vie dans leur paroisse natale.

Sont nés de ce mariage 16 enfants dont 12 encore vivants : Edmond, Poméla, de St-Alphonse ; Anna, (Mme Edmond Pellerin) de Joliette ; Georges, Laura, (Mme E. St-Onge) ; Emélie, (Mme Napoléon Payette), Henri, de St-Alphonse ; Blanche, (Mme Joseph Chevreton), de St-Alphonse ; Raoul, de St-Alphonse ; Alfred, de Joliette ; Alexis, de St-Alphonse ; Arcade, de Rawdon et 92 petits enfants dont 71 vivants.

Les jubilaires avaient près de deux cents enfants, petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ainsi qu'un grand nombre de neveux, de nièces et d'amis de la paroisse ; aussi de Montréal, Joliette, Rawdon, St-Jacques et St-Côme qui surent répondre avec plaisir à l'invitation.

L'église de St-Alphonse était parée de ses plus beaux ornements de fête. M. l'abbé Chevalier, curé de la paroisse, a donné sa bénédiction aux vénérés jubilaires. M. Charles Marchand, de St-Ambroise de Kildare, frère du jubilaire et Mme Onésime Préville, (née Arsélie Lachapelle) de St-Alphonse, sœur de la jubilaire, anciens témoins du mariage de M. et Mme Euclide Marchand, étaient ce jour-là, témoins d'honneur.

Le Saint-Sacrifice de la messe a été célébré par le Révérend M. Achille Lachapelle, professeur au collège de l'Assomption, neveu de la jubilaire. Pendant la messe du très beau chant a été fait sous la

direction de Mme Vve L. A. Olivier, organiste, par ses enfants, Mlle Lucie, MM. Louis et Maxime Olivier, M. et Mme Urgel Viau, Mlle Dora McDonald de Montréal, MM. Charles Lévesque et Arthur Lépine de St-Alphonse.

Le Rév. Père Georges Lévesque, missionnaire d'Afrique, neveu du jubilaire, fit le sermon de circonstance. Il félicita les jubilaires d'avoir su conserver cet esprit de foi dans leur famille et d'avoir transmis à leurs descendants les plus belles traditions canadiennes-françaises.

Huit petits-enfants servaient la messe et quatre autres firent la quête dans l'église.

Après la messe, tous les assistants s'empressèrent de souhaiter aux heureux jubilaires bonjour, santé et longue vie.

Puis, de la demeure des jubilaires, ils se rendirent tous à une salle voisine ornée de banderoles avec inscriptions appropriées à la fête, où des tables habilement dressées, chargées des meilleurs mets attendaient les deux cent convives.

Le banquet était présidé par M. le Curé Chevalier.

M. Edmond Marchand, de St-Alphonse, l'ainé des enfants des jubilaires, lut une adresse pleine de reconnaissance et d'amour à ses bons vieux parents et Mlle Gabrielle Payette, institutrice, petite-fille des jubilaires, lut l'adresse au nom des petits-enfants. Elle remercia au nom de la famille Marchand, M. le Curé de leur avoir fait l'honneur de sa présence à cette grande fête et elle exhorta ses cousins, les Rév. MM. Lévesque et Lachapelle à répéter souvent leur visite si reconfortante pour les jubilaires, leurs enfants et petits-enfants. Mlle Irène Marchand présenta à ses grands-parents un joli tableau de famille ; arbre généalogique, offert par leurs petits-enfants. Enfin, onze autres petits-enfants, un représentant par famille, offrirent chacun un bouquet de fleurs aux jubilaires et récitèrent leur honneur un petit dialogue très intéressant.

Après tous les vœux de bonheur des enfants et petits-enfants, M. le Curé prit la parole et félicita les héros de la fête. Il dit que Dieu les avait visiblement bénis et ajouta que ce jour était celui de la récompense terrestre en attendant le grand jour de la récompense éternelle. Il termina en souhaitant bonheur, tranquillité et longue vie à M. et Mme Marchand par des paroles qui correspondaient bien aux sentiments de tous ceux qui étaient présents. Il invita ensuite les Rév. MM. Lévesque et Lachapelle à parler et ceux-ci firent chacun un discours au nom des neveux et nièces, discours dans lesquels ils énumérèrent les nombreuses qualités de "oncle Euclide" et de "tante Caroline" et dirent combien est présent à leur mémoire le souvenir de leurs promenades chez eux, alors qu'ils étaient tout petits, où les jubilaires les recevaient avec tant d'accueil et les traitaient toujours avec tant de tendresse et d'égards.

M. Médéric Lévesque, de Joliette, beau-frère des jubilaires, se leva ensuite sur la demande de M. le Curé et dit qu'il connaît les jubilaires depuis leur jeunesse et a été témoin par conséquent de leurs peines, de leurs souffrances mais aussi de leurs succès et de leur gloire.

Il leur adresse au nom des frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs des félicitations et des vœux de bonheur.

L'après-dîner se passa dans la joie de se trouver en famille. La jubilaire même chanta une chanson.

En plus des convives du dîner, M. l'abbé Piette, curé de St-Basile prit part au souper qui fut servi principalement par les infatigables servantes de table : petites-filles et nièces des jubilaires, aidées de quelques amies intimes.

Après ce repas, tous les assistants se rendirent chez M. et Mme Euclide Marchand où des amis de la paroisse vinrent se joindre à eux pour passer la soirée encore plus agréablement. Il y eut chant, musique et réceptions.

Au milieu de la veillée, le Révérend Père Lévesque offrit aux jubilaires la jolie somme de \$125.00, don de leurs enfants, parents et amis.

M. et Mme Marchand, affirmant que le 12 août 1924 fut le plus beau jour de leur vie ; que c'était pour eux un bien doux plaisir de voir réunis sous leur toit, tous leurs enfants et petits-enfants chéris. Ceux-ci se séparèrent bien tard dans la soirée emportant un souvenir inoubliable de cette belle fête de famille.

Communiqué.

STE-JULIENNE

M. Jules Ricard rentier, époux de Mme Marguerite Moisan, est décédé en cette paroisse, lundi le 18 août, après une maladie de quelques mois, soufferte avec une résignation toute chrétienne, à l'âge de 69 ans.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte une épouse et 6 enfants.

Les funérailles ont eu lieu à Ste-Julienne mercredi, le 20 août. Le service a été chanté par le Rév. M. Vigneault.

Nos sympathies à la famille.

STE-MELANIE

MARIAGE

A Ste-Melanie, mercredi le 20 août a été célébré en l'église paroissiale le mariage de M. Em. Desjardins, fils de M. H. Desjardins à Mlle Rose-Anne Desjardins fille de M. Anatole Desjardins.

La mariée portait un splendide bouquet ; la bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Beaudry, curé de l'endroit.

Le chant a été fait par les demoiselles de la paroisse sous la direction de Mme Edgar Tellier et l'orgue était tenu par Mlle Marie-Reine Massicotte.

Après les épousailles, les mariés ont été les hôtes de M. Honoré Desjardins où il y a eu réception et le dîner a été donné à la résidence de M. et Mme Anatole Desjardins, le soir, les nouveaux époux sont allés prendre le souper chez M. Honoré Desjardins où il y eut musique, chant, déclamation et présentation d'une adresse remplie de bons souhaits par Mlle Germaine Desjardins.

Voici la liste des cadeaux qui leur ont été présentés.

1 splendide cadran, offert par M. et Mme Honoré Desjardins.
\$5.00 en or, par M. et Mme Urgel Desjardins.
\$5.00 en or, par M. et Mme Joseph Desjardins, Montréal.
1 set à eau avec cabaret en argent, M. et Mme Anatole Desjardins.

1 set de vaisselle, M. Noé Desjardins, Montréal.
1 kimono, Mme Ed. Gaudet, Montréal.

1 sacochette en argent, M. Ed. Gaudet, Montréal.
1 set, coutellerie en argent, M. et Mme Joseph Desjardins.
1 beurrier en argent, M. Wilfrid Desjardins.

1 sucrier en argent, Mlle Mélanie Desjardins.
2 pots à bouquets, M. et Mme J. P. Richard, Joliette.
1 plateau en verre taillé, M. et Mme Alfred Massicotte.
1 casserole en alluminium, M. et Mme Anatole Desjardins.

1 set à chartreuse, Mlle Lucia Desjardins.
1 chemise de soie avec cravate, M. Louis Desjardins, Montréal.

1 plateau en verre taillé, M. et Mme Romuald Dalphond.
1 set à crème doré, Mlle Alexandrine Bisailon, Montréal.

1 salière et poivrière, M. Parfait Desjardins.

1 corbeille à fruits, Mlle Yvonne Desjardins.
1 set à crème, Mlle Yvonne Pelletier.

1 plateau, Mlle Léona Massicotte.

1 corbeille à fruits, M. G. Albert Tellier.

1 set à barbe, M. Rosaire Allary.

1 plateau en verre taillé, M. et Mme Maurice Duval, St-Thomas.
1 cache-corset en tricot, Mlles Yvonne et Simone Rivest.

1 plateau en verre taillé, avec base et tour argenté, M. et Mme Pierre Bisailon.

1 corbeille à fruits, M. et Mme Séraphine Richard, St-Jacques.

1 cabaret, Mlle Cécile Lafrenière.
1 cendrier en argent, M. Philippe Massicotte.

2 centres de table, M. et Mme Joseph Massicotte.

1 pot à barbe dorée, M. Léo Duval.

1 statue, surmontée d'un miroir, M. Rosario Duval.

1 coussin en étamine, Mlle Liliane Trudel.

1 set à eau, M. et Mme Delphis Massicotte.

1 bouillotte en alluminium, M. Arthur et Emilia Riberdy.

1 Casserole en alluminium, M. et Mme Hervé Massicotte.

1 plateau rempli de jolies fleurs, M. et Mme Noé Tellier.

1 set de bureau, M. Edouard Savigne.

1 statue de la Ste-Famille, Mlle Germaine Desjardins.

1 plateau à bonbons, Mlle Jeannette Desjardins.

1 mouchoir de soie, M. A. Lechasseur, Montréal.

1 paire pantoufles, M. et Mme Edouard Gaudet, Montréal.

1 écharpe en soie, Mme Anatole Desjardins.

1 image souvenir, Mme Honoré Desjardins.

ST-COME

Funérailles de Madame Alp. Parent.

A St-Côme, le 18 août, ont eu lieu les funérailles de Mme Alphonse Parent, née Delphine Tremblay, décédée le 15 août, à l'âge de 50 ans, 4 mois et 15 jours. Elle mourut après six jours de maladie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Deschênes, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. Arthur, Albert, Alfred et Antoinette Parent, ses fils.

La défunte laisse pour la plénier un époux et 4 fils, Albert, Alfred, Antonio, Arthur et 3 filles, Mme Arthur Thellen, née M. Louise, Mme Omer Latendresse, née Alméida, Mme Côme Venne, née Alméida.

Assistants au service : M. Alphonse Parent, son époux, M. et Mme Albert Parent, de Rawdon, M. et Mme Arthur Parent, St-Côme, M. et Mme Alfred Parent, de Ste-Julienne, M. et Mme Antonio Parent, St-Côme, M. et Mme Arthur Thellen, de Joliette, Mme O. Latendresse, de Québec, M. Côme Venne, de St-Côme, M. et Mme P. Tremblay, son frère, St-Ambroise, M. Prosper Gagnon, son oncle, St-Liguori, Mme Henri Gagnon, cousine de St-Liguori, M. E. Longpré, son cousin de Ste-Emmélie, Mme Raoul Robert, nièce de Joliette ainsi que plusieurs parents et amis.

Les membres de la famille Parent remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies dans cette cruelle épreuve.

BERTHIER

On répare la vieille église.

L'hiver dernier, les paroissiens de Berthier obtenaient de leur Ordinaire, la permission de réparer encore une fois leur vieille église.

Depuis quelques années, il était question, parmi eux, de bâtir un nouveau temple plus spacieux et mieux approprié aux besoins de la population. Mais les temps durs que nous avons passés, la crise économique qui a fait ressentir ses effets un peu partout, les en a empêchés.

Sous la direction de leur dévoué Curé, M. le chanoine J. J. Clairoux, ils ont décidé, tout en gardant à leur église la même apparence extérieure et les mêmes grandes lignes de décoration intérieure, de perfectionner ce qui se rapporte à la commodité des fidèles et aux choses

continuellement requises pour le culte.

D'abord, de leur antique sacristie au plafond bas, aux meubles usés, ils ont gardé que les murs en pierre et la charpente en bois. Après l'avoir recouverte à neuf, on y a fait une voûte légèrement cintrée, des meubles nouveaux y ont été installés et une jolie décoration, due au pinceau de notre artiste jolietain, M. Delorme, en rehausse la beauté.

Les travaux de l'église ne sont pas aussi avancés. Cependant on y a creusé, drainé et aéré la cave, on a fait de magnifiques planchers en merisier rouge, on est en préparation de nouvelles stalles sculptées pour le chœur et des bancs jolis et confortables pour la nef.

Une belle table de communion en simili-marbre avec des bancs en bois blanc et un beau chemin de croix, tous deux de la maison Daprat vont achever l'ornementation du chœur et des bas côtés.

Le clocher brisé sera réparé, la vieille niche de Sainte Geneviève sera refaite à neuf et deux portes latérales, relativement claires et spacieuses, remplaceront-ils deux étroites portes d'autrefois.

Il est possible que certaines gens regrettent les sombres cloîtres et les branlants escaliers qui distinguaient nos vieilles tours ; de même, quelques-uns s'ennuieront des vieux bancs carrés et incommodes qui ont vu tant de générations s'asseoir entre leurs bras rigides ; mais ceux-là sont des visiteurs, de ceux qui aiment à aller voir les vieilles gens et les vieilles choses — chez les autres.

Quoique datant de 1783, l'église de Berthier ne peut être considérée comme une relique architecturale, elle a subi trop de transformations pour être considérée comme un aspect. Mal bâtie la première fois sur un terrain peu propice, bientôt, elle menaça ruine. En 1812 on dut ajouter les deux tours qui flanquaient la façade et plus tard encore, quand l'église fut élargie, des portions considérables des vieux murs furent laissés à l'intérieur menaçant considérablement l'esthétique, à la clarté et à la commodité de l'église.

Ce sont ces défauts de construction que M. le chanoine Clairoux a demandé à l'architecte Héroux, de faire disparaître et c'est ce que celui-ci s'efforce de faire, admirablement secondé d'ailleurs par les maîtres maçons, MM. Ducharme, Lavallée et Mesnard et par le très habile ouvrier, c'est-à-dire le contremaître des travaux, M. Edilien Tellier, de Berthier.

MM. Ducharme et Lavallée sont deux des cultivateurs les plus favorables connus de la région réputés pour leur expérience dans la construction et M. Mesnard est l'homme d'affaires bien connu, gérant de la Distillerie de Berthier.

M. le chanoine Clairoux poursuit dignement et avec minutie, secondé par ces messieurs et les travaux faits jusqu'ici nous font fermement espérer que ces réparations seront un succès et que la vieille église pendant de longues années encore, fera l'orgueil des paroissiens de Berthier.

J. PEACHE.

Au point de vue économique et social, nous nous affaiblissons chaque fois que nous envoyons notre argent à l'étranger.

STE-MELANIE

M. Chester Benny, maire de la paroisse de Ste-Melanie et Mme C. Benny "Blanche Massicotte", ont eu la douleur de perdre leur unique fille Lucie, âgée de onze ans, décédée le 22, après deux jours de maladie seulement.

Les funérailles ont eu lieu à Ste-Melanie, lundi le 25 août à 10 heures.

M. le curé J. A. T. Beaudry, a chanté le service assisté de MM. L. Robillard, vicaire à St-Félix de Valois et M. L. Dion, vicaire à Ste-Melanie.

La levée du corps a été faite par le Rév. L. Robillard.

Le chœur de chant sous la direction de M. P. Barrette a chanté la messe des morts harmonisée, les solistes furent MM. J. A. Dubéau, A. Riopel, J. A. Lafrenière, A. Masse, J. B. Fontaine de Joliette et A. Forest de St-Ambroise.

L'orgue était sous la direction de M. J. Antonio Beaudry, notaire de Joliette. L'église était remplie de personnes venant des paroisses environnantes : Joliette, St-Félix de Valois, St-Ambroise, Ste-Elisabeth et Ste-Melanie. Cette nombreuse assistance aux funérailles est une grande marque de sympathie envers la famille et les parents de M. et Mme C. Benny.

Un grand nombre de couronnes de fleurs, bouquets spirituels ont été reçus par la famille C. Benny.

Résolutions de condoléances.

A une réunion de Messieurs les conseillers de la paroisse de Ste-Melanie et tenue dans la maison de Arende Brault, secrétaire-trésorier, dimanche le 24 août 1924, à 11 heures de l'avant-midi.

Le conseiller Hermas Riberdy propose secondé par le conseiller Isidore Perreault qu'il soit résolu :

Que Messieurs les conseillers ont appris avec un profond regret la mort de Mlle Lucie Benny, fille de M. Chester Benny, maire de cette municipalité, qu'ils désirent assu-



GIN CANADIEN MELCHERS
CROIX D'OR

LE MEILLEUR GIN DISTILLE

Fabrique à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

TROIS GRANDES FLACONS :

Gros 42 onces - Prix \$3.00
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

rer à M. et Mme Chester Benny leur profonde sympathie.

Et que copie de la présente résolution soit transmise à M. Chester Benny et aux journaux pour publication.

Adopté unanimement.

Signé : Hermas Riberdy, Isidore Perreault, Gaspard Trudel, Zoel Bruneau, Pierre Lépine et Joseph Lajeunesse, conseillers.

Arende BRAULT, Secrétaire-Trésorier.

Vraie copie : Arende BRAULT, Secrétaire-Trésorier.

Samedi, le 23 août 1924, est décédée à l'âge de 88 ans, Dame Nathalie Héty, épouse de feu Cuthbert Joly, le service a eu lieu lundi le 25, à 8 h 45 heures à Ste-Melanie et a été chanté par le Rév. L. Dion, vicaire.

Une foule nombreuse de parents et d'amis a suivi le corps depuis la demeure de M. Ephrem Pelletier jusqu'à l'église.

Mme Joly, laisse pour déplorer sa perte 3 fils et 3 filles. MM. Alcide et Médéric de Waterbury Mass., E. U. et Eugène, cultivateur à Ste-Melanie. Mme Ephrem Pelletier, (Mélanie) de Ste-Melanie ; Mme Gaspard Froment, (Malvina) de Joliette et Mme Pierre Nadeau, (Stéphanie) de Verner, Ontario.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Nouvel horaire en vigueur depuis mai 1924

HEURE SOLAIRE ARRIVÉE A JOLIETTE

No 90-6.55 A. M. tous les jours excepté les dimanches de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

No 10-10.55 A. M. tous les jours excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

No 15-11.55 A. M. tous les jours excepté les dimanches de Rivière à Pierre, Garneau, Shawinigan Falls et les stations intermédiaires.

No 16-3.35 P. M. tous les jours excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

No 18-6.15 P. M. tous les jours excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

No 9-4.42 P. M. tous les jours excepté les dimanches de Québec, Grand'Mère, Shawinigan Falls, et les stations intermédiaires.

No 206-3.50 P. M. tous les jours, jeudi et samedi, un train mixte de Hawkesbury, St-Jérôme et les stations intermédiaires.

DIMANCHE SEULEMENT ARRIVÉE A JOLIETTE

No 118-9.55 A. M. les dimanches seulement de Montréal et les stations intermédiaires.

No 117-7.45 P. M. A partir de juin le 15 à septembre le 7, les dimanches seulement de Garneau, Shawinigan Falls et les stations intermédiaires.

DIMANCHE SEULEMENT LAISSÉ JOLIETTE

No 117-7.50 P. M. les dimanches seulement, pour Montréal et les stations intermédiaires.

No 118-10.00 A. M. A partir de juin le 15 à septembre le 7, les dimanches seulement pour Garneau, Jct, Shawinigan Falls et les stations intermédiaires.

LAISSÉ JOLIETTE

No 205-7.00 A. M. tous les jours, mercredi et vendredi, un train mixte quitte Joliette pour St-Jérôme, Hawkesbury, arrête à toutes les stations intermédiaires et fait rattachement à Hawkesbury pour Ottawa.

No 17-7.00 A. M. tous les jours excepté les dimanches pour Montréal et les stations intermédiaires.

No 10-10.55 A. M. tous les jours excepté les dimanches pour Shawinigan Falls, Grand'Mère et Québec et toutes les stations intermédiaires.

No 15-11.55 A. M. tous les jours, excepté les dimanches pour Montréal et stations intermédiaires, aussi pour Rawdon, St-Jacques, etc., avec rattachement à L'Épiphanie.

No 16-3.35 P. M. tous les jours excepté les dimanches pour Shawinigan Falls, Grand'Mère, Jct, Rivière à Pierre et les stations intermédiaires, fait rattachement tous les lundis, mercredi et vendredi pour destination vers l'Abitibi à Hervey Junction aussi fait rattachement à Rivière à Pierre les lundis, jeudi et samedi en destination de Chicoutimi et les stations intermédiaires de Rivière à Pierre à Chicoutimi.

No 9-4.42 P. M. tous les jours excepté les dimanches pour Montréal et les stations intermédiaires.

No 89-6.17 P. M. tous les jours excepté les dimanches pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

Pour tous renseignements s'adresser à l'agent local M. MacPherson.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

EXPOSITIONS

Sherbrooke DU 23 AU 30 AOUT.

Toronto DU 25 AOUT AU 6 SEPT.

Québec DU 30 AOUT AU 6 SEPT.

Ottawa DU 5 AU 15 SEPT.

MÉLANCOLIE

Lorsque j'aurai quitté ce monde,
Glissez-moi vite mon linceul.
Si votre douleur est profonde,
Quand même, laissez mon corps seul.

Je voudrais que la rose abonde
S'il se trouve encore des fleurs.
Car je connais une enfant blonde
Qui viendra me verser des pleurs.

Tâchez que règne le silence,
Dans la chambre de mon cercueil.
Si vous constatez son absence,
Je ne veux pas qu'on prenne deuil.

Cet enfant connaît la souffrance
Et je suis sûr qu'après ma mort,
Elle pleurera "l'Ami d'enfance"
Qu'elle craignait jadis à tort.

MEMINI

Le Roi du Kodak en Alaska

M. George Eastman, de Chester, N. Y., bien connu aux Etats-Unis et même dans le monde entier comme le chef de la puissante fabrique d'appareils et d'accessoires photographiques, a quitté Vancouver samedi soir en route pour Skagway, Alaska. Il se rendra de là dans le district de Cassiar au nord de la Colombie-Britannique, pour faire la chasse au gros gibier qui y abonde. M. Eastman est accompagné du Dr Auley Stewart et de M. et Mme Eastwood de Rochester. Ces visiteurs comptent passer six semaines dans les forêts du nord de la Colombie et ils ont l'intention de chasser l'ours, le mouflon, le chevreuil, l'original, la chèvre des montagnes et le loup, non seulement avec la carabine, mais aussi avec le camera.

La fin du congrès des instituteurs

Le congrès des instituteurs canadiens a pris fin samedi dernier à Victoria, après toute une série de séances des plus intéressantes et dont nos instituteurs ne manqueront certes pas de tirer le plus grand profit. Un groupe de 135 congressistes a quitté cette ville hier soir par train spécial du Pacifique Canadien pour retourner dans l'Est. Ces instituteurs voyageront par les lacs Okanagan et Kootenay et pourront ainsi admirer les beautés scéniques de cette partie de la Colombie-Britannique. Ils se rendront de Windermere à Banff en automobile, par la nouvelle route Banff-Windermere, et passeront ensuite une journée entière dans la célèbre station thermale des montagnes Rocheuses. Ils toucheront aussi Edmonton, et rentreront chez eux via les Grands Lacs.

NOUS ACHETONS

Bois de papier, bois de construction, planches et moulures, lattes, poteaux et dormants sur les quais à votre station d'exportation ou plus bas par la mer.

— Adresse —
Canadian Forest Corporation Regd.,
92 St-Pierre, Québec.

Excursions de moissonneurs dans l'Ouest

Les excursions de moissonneurs dans l'Ouest par le Chemin de fer national du Canada ont commencé et d'après des informations reçues par M. C. W. Johnston, gérant du service des voyageurs, un grand nombre de jeunes gens ont déjà profité des tarifs réduits. On n'aura aucune difficulté à se procurer les 18,000 hommes demandés pour les récoltes dans l'Ouest.

Quant aux voitures pour le transport des excursionnistes, le Chemin de fer national du Canada a pris ses mesures en conséquence. Malgré l'augmentation du trafic voyageur, il est en position d'accommoder tout le monde. Il mettra aussi en service sur chaque train de moissonneur un wagon-buffet pouvant servir 350 repas à l'heure.

Cette année la police des trains spéciaux pour l'Ouest sera faite

furent aussi envoyés au roi par Lord Byng de Vimy, gouverneur général du Canada, au premier ministre Ramsay MacDonald, par M. H. M. Mackenzie King et à M. Phillips, gérant européen du Chemin de fer national du Canada par sir Henry Thornton, président du réseau national. Dans chaque cas la réponse arriva en quelques minutes prouvant ainsi l'excellence du nouveau service et les avantages qu'il offre aux hommes d'affaires canadiens désireux de communiquer sans délai avec la métropole anglaise.

Ce service que la compagnie de Télégraphie Canadienne National a pris l'initiative d'inaugurer marque un progrès sensible dans l'avancement du télégraphe en Canada. C'est la première fois en effet qu'un câble transatlantique est relié directement à un fil terrestre par un appareil spécial et que les messages sont transmis entre Montréal et Londres sans arrêt au port maritime de Sydney où le câble sous-marin aboutit.

Lors de l'inauguration du nou-



Elle satisfait vos amis, et vous-même! Aucune bière n'est aussi riche ni aussi crémeuse que la BOSWELL

La Première Brasserie au Canada—fondée par Talon en 1668

BIERES et PORTER
BOSWELL

J. O. MALO & FRERE
DISTRIBUTEURS

4 Rue Fabre,

Téléphone 181,

JOLIETTE.

par des agents du Chemin de fer national du Canada. M. H. J. Page, directeur du service des enquêtes, est convaincu que ses hommes donneront satisfaction aux voyageurs et à la compagnie.

Le réseau national a aussi pris ses mesures pour le transport du grain. Au cours des quatre derniers mois 30,000 wagons ont été assemblés dans l'Ouest et sont maintenant prêts à transporter le grain à tête des Grands Lacs. Des améliorations ont aussi été apportées au terminus de Nechbing, Fort William, où sont manoeuvrés les wagons de grain.

Voyage au pays d'Évangéline

Deux trains spéciaux du Chemin de fer national du Canada sont partis dimanche après-midi de la Gare Bonaventure, à Montréal, emportant 275 canadiens-français et franco-américains qui vont visiter les Acadadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ainsi que les lieux immortalisés par la légende d'Évangéline.

Le voyage durera six jours et embrassera l'itinéraire suivant : Edmundston, St-Léonard, Moncton, Truro, Grand Pré, Horton Landing, Annapolis, Quoymouth, Bointe de l'Église, Yarmouth, Tusket, Pictou, Halifax, Colville, Bridge, Memramcook, la vallée de la Miramichi et le retour de jour le long du Saint-Laurent. A tous ces endroits les voyageurs s'arrêteront assez longtemps pour rencontrer les Acadadiens, visiter les lieux historiques et parcourir en automobile les environs. Les autorités de la ville de Halifax et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse préparent aussi de grandes fêtes en leur honneur. A Moncton les Acadadiens de la région ont organisé une promenade en auto qui comprend la visite de Grande Digue, Cocagne, Bouctouche, Shediac, Pointe du Chêne et Scoudouc. A Pointe du Chêne les Acadadiens de Shediac régaleront les visiteurs de poissons et de mollusques frais.

M. H. H. Melanson, gérant général du service des voyageurs au Chemin de fer national du Canada et Acadicien d'origine accompagne l'excursion. Avec lui sont MM. J. P. Marion, agent du district de Montréal et Claude Melançon, publiciste français du réseau national.

Nouveau service de cablogramme

Sur l'invitation de la Compagnie de Télégraphie Canadienne National, Son Honneur le maire Daquette, de Montréal vient d'inaugurer à Montréal le premier service direct de cablogramme entre la métropole du Canada et Londres, métropole de l'Angleterre. Ce service a été installé par la Compagnie de Télégraphie Canadienne National de concert avec la Anglo-American Telegraph Company.

Son Honneur a émis un message en français au Prince de Galles et un autre au Lord Maire de Londres. Deux minutes après la transmission du premier cablogramme il reçoit la réponse du Lord Maire. En cette occasion des messages

Maisons d'Education

Ecole Commerciale Pratique de St-Justin, Co. Maskinongé.

Cours commercial complet en français et en anglais.

Réouverture des classes le 2 septembre.

J. DUCHESNAY, Prop.

Collège SAINT-JOSEPH BERTHIERVILLE, QUE.

Cours commercial français et anglais.

Rentrée des élèves le 3 septembre.

N. J. PICHE, c. s. v.,

Directeur.

7a 4fs

LECOLE TECHNIQUE

70 RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL

COURS D'AUTOMOBILE Un cours complet d'entretien et de réparation, comprenant cours de mécanique et d'électricité, commencera le 8 septembre. Ce cours a lieu le jour de 9 a.m. à 1.30 p.m.

COLLEGE COMMERCIAL ANGLAIS

Dirigé par les Cleres de St-Viateur

Cours commercial anglais avec classes supplémentaires de français.

BUT: Enseigner l'anglais pratique aux Canadiens-français qui ont déjà une bonne connaissance de la langue française.

ENTREE: le 3 septembre.

PROSPECTUS SUR DEMANDE.

St-Anselm's College

RAWDON,

Comté Montcalm, P. Q.

M. ELIE AUGER, 1077, rue St-André
Montréal, SE FELICITE D'AVOIR
EMPLOYE LES

PILULES MORO

pour les HOMMES



M. ELIE AUGER,
1077, rue St-André, Montréal.

Depuis plusieurs mois je me sentais affaibli, abattu, j'étais amaigri et je souffrais souvent d'indigestions, de maux de tête. Après avoir pris quelques boîtes de Pilules Moro, je me suis mieux porté. J'ai continué l'emploi du même remède quelque temps, et j'ai vite recouvré ma santé d'habitude. Je crois vraiment qu'il n'y a pas, pour les hommes, de remède comparable aux Pilules Moro. M. Elie Auger, 1077, rue St-André, Montréal.

Combien d'hommes digèrent mal! Combien éprouvent, après chaque repas, les symptômes pénibles de mauvaise digestion! Combien sont obligés de se priver des aliments qu'ils préfèrent parce que ces aliments augmentent leurs maux.

Quelle est la cause de ces mauvaises digestions? On peut définir en deux mots: la faiblesse de l'estomac, l'épuisement de tout le système. Le remède alors approprié est bien les Pilules Moro qui fortifient tout le système et activent les fonctions de l'estomac.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

Minutes Précieuses

Dans les quelques minutes requises pour jeter un coup d'oeil sur ces colonnes d'annonces, vous pouvez apprendre quelque chose qui vous sera utile pendant des années.

Minutes précieuses, en vérité!

Vous ne perdez pas de temps en lisant les annonces. Vous économisez à la fois et le temps et l'argent. Chaque semaine, des annonceurs vous aident à comparer les valeurs aux prix. Ils vous disent où vous pouvez vous procurer le meilleur et le plus pratique au moindre coût.

On peut mieux compter sur des marchandises annoncées que sur des marchandises non annoncées. Elles doivent être exactement telles qu'annoncées. Elles ne peuvent pas être autrement.

Prenez comme habitude de lire les annonces de "L'Etoile du Nord". Cela vous paiera toujours.

Les erreurs sont coûteuses dans les achats--- évitez-les en lisant les annonces.

(Publié dans l'intérêt exclusif de nos annonceurs).

Un Miroir Alpin

ENCADRÉ DE VERTES FORÊTS, DE PICS ROCAILLEUX, DE CIMES ENNEIGÉS ET FORMÉ PAR L'EAU GLACIALE ET TRANSPARENTE DU

JOLI LAC LOUISE

DANS LES

MONTAGNES ROCHEUSES CANADIENNES

VOUS ATTEND POUR VOS VACANCES D'ÉTÉ. TOUTES SORTES D'EXCURSIONS ET D'ASCENSIONS AUX ENVIRONS DE L'HÔTEL. ESCALADEZ LES PICS, RESPIREZ L'AIR PUR, ADMIREZ LES SUPERBES COUCHERS DU SOLEIL SE RÉFLECTANT DANS L'ONDE LIMPE ET SOYEZ SATISFAIT D'AVOIR INCLINÉ VOTRE VOYAGE DANS L'ITINÉRAIRE DE VOTRE VOYAGE DANS LES MONTAGNES.

CETTE RÉGION RENFERME ENCORE ENTRE BANFF ET VICTORIA, PLUSIEURS VILLES INTÉRESSANTES.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AUX BUREAUX DU

PACIFIQUE CANADIEN

J. E. Poirier, agent

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

A tous les Samedis et Dimanches

UN ORCHESTRE PUISSANT SERA AU

"RESTAURANT STAVROS" - - - Rue Notre-Dame, Joliette

Le plus chic et le plus vieux restaurant de la ville, celui qui a toujours donné satisfaction, celui qui a toujours offert des marchandises de haute qualité.

Tout le monde est invité à aller se rafraîchir au son d'une musique enlevante et choisie.

Pendant plus de cinq ans, TANLAC répond aux besoins

"Plus je connais l'efficacité de Tanlac, plus je tiens à le louer".
dit M. Samuel Shelly, 56 rue Wood, Toronto, Ont., Canada. "Je prends toujours Tanlac dès que je commence à me sentir épuisé, et il a toujours répondu aux besoins de ma santé, pendant plus de trois ans."
"Pendant des années avant de connaître Tanlac, j'étais dans un état d'épuisement si terrible, que souvent je devais si faible et si nerveuse que je ne pouvais faire mes travaux domestiques. J'étais devenue presque un squelette, et je maigrissais constamment. Les maux de tête me rendaient presque folle, et mon teint était de couleur malade et jaunâtre."
"Tanlac m'a fait engraisser de 14 livres et m'a donné un appétit merveilleux. Mes nerfs sont calmes, je dors bien et je possède une santé et une énergie qui font de la vie un plaisir."
Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 40 millions de bouteilles.
Les pilules végétales Tanlac pour la constipation; faites et recommandées par les fabricants de TANLAC.

Dispensaire Anti-Tuberculeux et de Puériculture

Ouvrert tous les mercredis et vendredis à 2.30 heures p. m. au No 37 Place Lavaltrie. Les examens aux Rayons-X et les consultations sont gratuites. La tuberculose et le choléra infantile sont les deux fléaux que le dispensaire s'applique à combattre. Ce dispensaire est pour la région comprenant les quatre comtés: Berthier, Joliette, Montcalm, l'Assomption. Dr J. J. MARION, directeur.

Chez Nous et Autour de Nous

MARIAGE

On annonce pour le 10 septembre le mariage de M. Victor Bonin, fils de M. Pasche Bonin à Mlle Alice Faust. Pas de faire-part.

SACHEZ BIEN

que vous trouverez chez Boulard & Frères de Joliette les costumes d'écoliers qui sont exigés cette année par le Séminaire. 28a j.n.o.

NAISSANCE

M. et Mme Albert Gervais jr, de Joliette, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille arrivée le 26 août et baptisée le 27 août, par le Rév. M. Ovide Roch, professeur de Philosophie au collège Bourget de Rigaud, sous les noms de Marie, Berthe, Yolande.
Parrain et marraine: M. et Mme Albert Gervais, sr, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme J.-E. Lafortune, de Montréal, grand-tante de l'enfant.

Au Magasin Regent 25 St-Paul, Joliette.

ENTREE DES CLASSES

NOUS AVONS REDUIT TOUTS NOS HABITS SPECIALEMENT POUR CETTE SEMAINE

HABITS pour garçons, avec 2 paires de pantalons. Se vendant \$10.00 dans tous les magasins de la ville.
Au magasin Regent pour **6.35**

HABITS pour garçons, tout laine, de \$12.00 à \$15.00.
Toutes les couleurs.
Au magasin Regent pour **7.98**

HABITS en serge bleue, de toutes les couleurs, pour jeunes gens. Valant \$25.00 à \$30.00.
Au magasin Regent pour **16.29**

VALISES à très bon marché pour les classes. Valeur \$1.00.
Au magasin Regent pour **0.49**

Venez tout droit chez nous et économisez beaucoup.

Magasin REGENT 25 St-Paul, Joliette.

COSTUMES POUR LE SEMINAIRE

Faits à ordre, de qualité supérieure, au Semi-Ready à Montréal, et tout ce qu'il FAUT POUR GARÇONS.

Le 5 Septembre

Ouverture d'automne et exposition de nouveautés pour hommes. Venez voir notre étalage de marchandises et comparez nos prix.

Le magasin le plus fashionable de Joliette, à un seul prix, mais le plus bas.

LEO MARTIN

Successeur de J. A. Comtois.

No 41 Notre-Dame, Téléphone: 474. B. de P.: 1012.

LOGEMENT A LOUER

Un logement de cinq appartements situés 105 St-Chs-Borromée (près J. Dufresne Ltee) est offert à louer pour possession immédiate, en s'adressant à J. O. Malo, Joliette.

A ST-DIDACE

Pour cause de départ, un magnifique magasin général serait vendu à conditions faciles, comprenant épicerie, merceries, grains, chaussures, etc. Le seul magasin dans le village. Un garage, écurie pouvant contenir 14 chevaux toutes autres améliorations modernes. Bâtisse principale 2½ étages avec annexes de deux étages. S'adresser à Eugène Desrochers, député, St-Didace, comté de Maskinongé.

ATTENTION!

Avez-vous une propriété dans la ville de Joliette que vous échangez pour une terre? Je vous demande de me le laisser savoir au plus tôt.

A. A. BOUCHER, Courtier en immobilier, 6 Rue Notre-Dame, 7ao j.n.o.

FORD DERNIER MODELE

Aucun offre raisonnable refusée. En parfaite condition. Licence 1924 avec le char.

A. F. Lafrenière, 21 rue St-Paul, Joliette.

A VENDRE

Une maison en brique en très bon ordre, rapportant \$180.00 par année ainsi qu'un magnifique grand terrain y adjoignant, situés rue St-Antoine, coin Lajoie, sont offerts en vente à très bonnes conditions. S'adresser à Joly & Frères, marchands de nouveautés, Place Lavaltrie, Joliette. 21août j.n.o.

EN VISITE

MM. Henri Bousquet ainsi que son frère Louis et Mme Louis Bousquet, de Whitinsville, Mass., étaient en visite ces jours derniers chez M. et Mme Ludger Mercure, de cette ville.

POUR L'EXPOSITION

Un grand nombre de citoyens de Joliette sont allés la semaine dernière visiter l'exposition de Trois-Rivières.

A VENDRE

Un costume d'écolier pour le Séminaire de Joliette. S'adresser au No 43 Baby ou téléphoner 161w.

SERVANTE DEMANDEE

Une servante trouvera une position immédiate en s'adressant à nos bureaux.

RENTREE DES CLASSES

Habillez vos enfants pour la rentrée des classes avec des coupons si vous voulez économiser. Au prix du coton, nous vendons des marchandises tout laine.

Magasin de coupons J. CLAUDE BARRETTE, 2ème étage, 34 rue Notre-Dame.

ON DEMANDE

On demande une bonne préparatrice dans les chapeaux au salon de modes, chez Mme Florent Jetté, modiste.

TRAVAUX DE PEINTURE

Vos travaux de peinture, tapissage, blanchissage, initiation seront bien faits et vous coûteront bon marché si vous les confiez à M. Joseph Gaucher, peintre, 69 rue St-Viateur, Joliette. Engagements pris pour Joliette ou en dehors. Pour autres détails, cela vous paiera de téléphoner au No 324. 7ao 4fs

B. P. 147 Tél. 414

Dr PAUL LAMARCHE

No 58 Rue MANSEAU, JOLIETTE.
Ancienne résidence du Dr Gravel

AVIS

Mlle Paquette, professeur de piano, annonce qu'elle reprendra ses cours, le premier jeudi de septembre au No 9 Place Lavaltrie.

On est prié de s'inscrire le plus tôt possible, le nombre des élèves étant limité et Mlle Paquette ayant été obligée de refuser plusieurs élèves au cours de l'an dernier. Pour inscriptions, téléphonez au No 208 sonnez 4. 21août 2fs

PENSION POUR ECOIERS

Les écoliers désirant se pensionner dans une bonne maison située à proximité du Séminaire peuvent le faire en s'adressant à Mme Vve Joseph Joly, 45 rue St-Chs-Borromée. 14août 3fs

SPECIAL

Robes de couvent (costumes), toutes les grandeurs, vendues d'ici au 1er septembre aux prix spéciaux de \$3.75 et \$4.50

C. CORMIER

Confections pour Dames COIN MANSEAU ET PLACE BOURGET JOLIETTE, Qué.

AGENTS DEMANDES

Hommes, femmes, jeunes filles, gagnent \$10.00 à \$12.00 par jour. Marchandise nouvelle facile à vendre. Ecrite pour détails à casier 202, Joliette, Qué. 21août j.n.o.

DE RETOUR

M. et Mme Octave Cantin et trois de leurs enfants, Hélène, Laurette et Jean, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis, où ils ont visité Suquamish, Olympia, Orégon, Précoma, etc. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

PENSIONNAT DES SOEURS DE STE. ANNE, RAWDON, Qué.

Cette institution moderne est idéalement située dans les Laurentides à un mille du Canadian Nord. Cours complet en français et en anglais. La pratique de l'anglais dans la conversation est l'objet d'une attention toute spéciale de la part du personnel enseignant. Il est imposé au moins 3 heures de conversation anglaise par jour, à toutes les élèves de cet établissement. Enseignement ménager: coupe, art culinaire, tenue de la maison. Rentrée des élèves: Premier mardi de septembre. Conditions avantageuses.

COURS DE PIANO

Le professeur J. A. Contant reprendra ses cours de piano, d'orgue et d'harmonie dès la première semaine de septembre. Les heures étant données dans l'ordre des inscriptions, il est important de s'inscrire au plus tôt; cet avis s'adresse autant aux anciennes élèves qu'aux nouvelles. M. Contant a ajouté un cours de solfège privé, à son programme d'enseignement. Préparation aux examens du Conservatoire National affilié à l'Université de Montréal du degré supérieur 1ère année au brevet d'enseignement, etc.

A VENDRE

1 bon gros poêle en acier nickelé, \$45.00. Aussi un bon violon \$15.00. S'adresser au No 30 rue St-Marc, Joliette. 28a 4fs

EXAMEN DE LA VUE COMME DANS LES HOPITAUX DE PARIS

R. D. Ouellette, O. O. D., opticien-spécialiste. Succursale à Montréal, Joliette et Shawinigan Falls. Jours de bureau à Joliette: Vendredi et Samedi, de 9 hrs A. M. à 10 heures P. M. Tél. Bureau et Résidence: No 206. 17jan. j.n.o.

LE DR L. P. SYLVESTRE A JOLIETTE

Le Dr L. P. Sylvestre ayant 20 ans d'expérience dans la pratique de la médecine vétérinaire, autrefois de St-Barthélemy, est heureux d'informer le public qu'il habite maintenant Joliette, au numéro 32 rue De Lanaudière. Toute personne désirant le voir devra se rendre à l'adresse plus haut mentionnée ou appeler par téléphone, numéro 558. 14août 4fs

Le DOCTEUR A. BELLEROSSE Chirurgien

Diplômé en urologie, de l'Hôpital Necker de Paris, demeurant 404 St-Denis, Montréal, donnera des consultations à Joliette le premier et le troisième dimanche de chaque mois, à la résidence de son père, coin des rues du Parc et St-Marc. Appel téléphonique à Joliette: 346w.

POISSON FRAIS

Poissons frais, reçus toutes les semaines chez J. A. Boivert, coin Lajoie et Manseau, Joliette. 7août j.n.o.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter 20,000 morceaux 1½ x 1½, 5 pieds de longueur, en épinette, sapin, pruche ou cèdre, dont 10,000 cet automne et 10,000 au printemps. S'adresser à Odilon Bédard, 25 rue Richard, Joliette, 28a 3fs

QU'ON Y PENSE A L'OCCASION

Au magasin Thomas Coutu, 13 Place Lavaltrie, Joliette, on trouve à acheter à bon marché: chaussures, harnais, parapluies, imperméables, tapis de voitures, etc.

Agent pour les pneus "Aero-Coussins", pneus qui ne crèvent jamais.

AVIS DE DEMENAGEMENT

M. Nazaire Martel informe le public en général qu'il a transporté son bureau du No 6 rue Manseau au No 21 Notre-Dame, voisin du bureau de poste, Joliette. Une visite est sollicitée. (1er mai j.n.o.)

FAITES TEINDRE A JOLIETTE

La teinturerie Poitras, 17 rue Guilbault, Joliette, teint avec succès: manteaux, robes, costumes, bas, rideaux, portières, habits, draperies et toutes autres sortes de lingerie. Les articles de deuil sont livrés sous 24 heures d'avis. (10 avr j.n.o.)

AVIS

Les personnes, auxquelles feu M. Fortunat Giroux, serait redevable de comptes, sont priées de faire parvenir leurs comptes à Mme Vve Fortunat Giroux, 64 De Lanaudière, Joliette. 21août 3fs

SUCCES

Mlle Augustin Lalonde, fille de M. Auguste Lalonde de cette paroisse, a reçu le 16 courant son brevet d'école élémentaire avec la note distinction. Cette jeune fille a fait son cours à l'école de la Base-de-Roc, sous la direction de Mlle Adrienne Beauséjour de St-Liguori. Nos félicitations à l'élève et à son instituteur.

VALET SERVICE

Faites presser, nettoyer et repasser, nettoyer à sec (french cleaning), vos habits, pardessus, robes, manteaux, etc., à la Teinturerie Poitras, 17 rue Guilbault, Joliette. Ne vous dérangez pas, téléphonez au No 537, on ira chercher votre linge et on vous le retournera en bon état. Abonnez-vous à notre service en achetant un de nos cartes à cet effet. (10 avr j.n.o.)

OUVERTURE 1er SEPTEMBRE

Mlle Fleur-Ange Pommier ouvrira son Studio de Piano le 1er septembre 1924 et recevra l'inscription des élèves à partir du 15 août 1924. Pour plus amples informations, s'adresser à 42 Richard ou téléphonez à 349 j. 14août 3fs

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de Mme U. Gervais, née Alexina Batelle, sera chanté en l'église de l'Immaculée Conception de Montréal, mardi le 2 septembre à 8 heures. Les parents et amis sont priés d'y assister.

ENCAN

Un encan aura lieu, lundi prochain, le 1er septembre, à St-Anne, chez M. Francis Daly, rang de Kildare. Tout sera vendu à: animaux, voitures de toutes sortes, foin, tabac de l'an dernier, bois de service, ménage, automobile Gray Sport, tracteur avec charrue, semence, sarclure, herse à disques, liense, faucheuse, râteau, bob-sleighs, récolte sur le champ, etc. Commencera à 10 heures A. M.

A VENDRE

Une beurrierie très bien située, reçoit environ 10,000 livres de lait par jour. S'adresser à A. A. BOUCHER, 6 rue Notre-Dame. 28a j.n.o.

POISSON FRAIS

Le meilleur poisson frais est en vente chez J. A. Boivert, coin Lajoie et Manseau. 7 juil. j.n.o.

MAISON A VENDRE

Une maison couverte en tôle galvanisée appartenant autrefois à Mme Méderie Sansregret, de St-Paul de Joliette, avec un terrain de deux arpents y adjoignant sont offerts en vente aux conditions suivantes: \$280.00 comptant, la balance \$10.00 par mois, pendant six ans, sans intérêts. S'adresser à la Cie Mutuelle d'Immobilier, 706 Ste-Catherine, Est, Montréal. 21août 4fs

EN VISITE

M. Joseph Rivest et son épouse, de Chicopee, Mass., sont actuellement en visite chez leurs parents à travers le district.

SERVANTE DEMANDEE

On a besoin d'une servante. Personne âgée de préférence. Besoigne facile. Chez-soi confortable. S'adresser au No 107 rue Notre-Dame, chez M. J.-B. A. Richard.

EN VOYAGE

MM. Camille Bonin, assistant-secrétaire de la ville, Anthony Lavaltrie et autres partiront demain pour une excursion à travers le Saguenay, organisée par les Chevaliers de Colomb du district de Québec.

A VENDRE

Un lot de bois "debout" est offert en vente. S'adresser à M. Joseph Auger, 50 rue Baby, Joliette 4a 3fs

VOS YEUX



Faites examiner votre vue par

Emile Prévost

SPECIALISTE
OPTOMETRISTE ET
OPTICIEN
D'EXPERIENCE

Choix complet de lunetterie

26 rue St-Paul, Joliette

RENTREE DES ELEVES

La rentrée des élèves aux différentes écoles de la ville et de la campagne se fera mardi le 2 septembre.

La rentrée des élèves au Séminaire de Joliette aura lieu, mercredi le 3 septembre.

La rentrée des élèves au collège de l'Assomption aura lieu de 2 septembre.

La rentrée des élèves au collège St-Joseph de Berthierville aura lieu le 3 septembre.

La rentrée des élèves au pensionnat des Révérendes Soeurs de St-Anne à St-Jacques aura lieu le 2 septembre.

La rentrée des élèves au Couvent des Révérendes Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, à l'Externat, au pensionnat à l'école normale, aura lieu le 2 septembre.

DECES

Jeudi, le 21 août, est décédé à Montréal, M. David Desrochers, ancien cultivateur du Ruisseau St-Jean, à l'âge de 81 ans.
Les restes mortels ont été transportés à St-Lin et le service a été chanté à l'église paroissiale, samedi, le 23 août.

ENCAN

Aura lieu le 25 septembre à St-Thomas de Joliette encan chez M. Cyrille Roy. Vente de machines aratoires, tracteur, automobile et animaux de races. Vente pour cause de feu.

DECES

M. Auguste Germain, colporteur, qui demeurait dans le village Flammé, a obtenu dernièrement avec grand succès, son diplôme élémentaire de musique. Nos sincères félicitations.

SUCCES

Mlle Simone Gaudet, fille de M. et Mme Donat Gaudet de Montréal, a obtenu dernièrement avec grand succès, son diplôme élémentaire de musique. Nos sincères félicitations.

EN VISITE

M. et Mme Donat Gaudet, de Montréal, leurs enfants et M. Joseph Lefrançois, étaient de passage à Joliette dimanche dernier, chez des parents.

MEFAITS DE LA FOUDRE

Mardi, il s'est abattu un violent orage sur Joliette et les paroisses environnantes. La foudre tomba sur la grange appartenant à M. Albert Landry de St-Jacques et dans cet incendie périrent deux chevaux, plusieurs tonnes de foin et quelques machines agricoles.

CARTES MORTUAIRES

Les cartes mortuaires imprimées à "l'Etoile du Nord" donnent satisfaction. Les images sont assorties, les portraits sont bien faits, les prix sont modérés. Faites vivre le souvenir de vos chers défunts au moyen de ces images. Ecrivez pour autres informations.

Gardons notre argent à Joliette en achetant dans nos magasins.

PENSEZ-Y!

Il nous reste encore un petit nombre d'Almanachs des Adresses pour 1924-25. Le prix en est de 50 sous. Ceux qui désirent s'en procurer peuvent s'adresser à nos bureaux.

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE JOLIETTE

LA CORPORATION DE LA CITE DE JOLIETTE



AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la cité de Joliette, que le rôle général de perception de la municipalité de la cité de Joliette pour l'année 1924-25 comprenant les taxes foncières, locative et commerciale et en plus la taxe spéciale pour la répartition de l'église, et la taxe spéciale établie par le règlement No 364 de ce conseil pour le paiement des coupons dûs au gouvernement ainsi que des intérêts et fonds d'amortissement sur certaines obligations émises par ce conseil, ainsi que la taxe de l'eau pour l'année à compter du 1er mai 1924 au 30 avril 1925 ainsi que le rôle de perception pour la taxe professionnelle pour la même année ont été préparés suivant la loi, ils ont été homologués par le conseil à sa session générale du 27 août 1924 et qu'ils sont maintenant déposés au bureau du secrétaire-trésorier.

En conséquence, toutes les personnes sujettes au paiement des taxes ou sommes mentionnées aux dits rôles sont requises d'en payer le montant au bureau de la corporation de la cité de Joliette, dans les vingt jours de cette date, sans avis ultérieur.

Donné à Joliette, ce vingt-huit août mil neuf cent vingt-quatre. Vraie copie:

A. L. MARSOLOIS, Secrétaire-trésorier.

(Signé) A. L. MARSOLOIS, Secrétaire-trésorier.

NOUS DEMANDONS AU PUBLIC DE BIEN RETENIR LE NOM

Ernest Lepine

lorsque la saison de la fourrure fera son apparition.

Nous ne faisons pas

d'annonces sensationnelles parce que nos fourrures ne sont pas de celles qui nécessitent d'être imposées au moyen d'artifices pour en effectuer la vente.

Souvenez-vous cependant

Qu'à notre magasin, vous aurez l'avantage du choix et vous d'être imposés au moyen d'artifice pour en effectuer la

Nous réparons à bref délai

toutes les sortes de fourrures et garantissons notre travail à des prix modérés.

Ernest Lepine

77 Notre-Dame, Joliette, Qué.

Bâtisse Hôtel Commercial.

Pharmacie Joliette

29 rue Notre-Dame,

TELEPHONE: 187

Casier Postal: 201

(Voisin du Bureau de Poste)

Savon Palm Olive	0.08	Elixir d'Huile de F. de M.	0.79
Pilules Carter	0.15	Fer Nuxaté	0.79
Huile de Castor	0.19	Carnol 3 bout.	2.50
Pilules Gin	0.33	Ursal g. m. 3 bout.	5.00
Pilules Rouges	0.33	Parfums l'once	0.99 à 5.00

Caféine Houdé gr. 0.89. imonade Purgative 0.29.
Baldine Houdé gr. 0.59. E